

LE JOURNAL DE LA VENDEE

Le bimensuel du Conseil Général Consultable sur www.vendee.fr

Une boîte à piles dans ce numéro Un coup de pouce au civisme écologique



Dans le cadre du nouveau plan départemental des déchets et soucieux de s'appuyer sur le civisme écologique des Vendéens, le Conseil Général a décidé de distribuer, par l'intermédiaire de ce numéro du Journal de la Vendée, une boîte à piles. En effet, si les batteries et autres accumulateurs sont parmi les déchets les plus compliqués à traiter, leur tri en revanche est tout simple : il suffit de les séparer et de les apporter à un point de collecte, déchetterie ou magasin. (page 2).

RMI : le succès de la réinsertion par l'emploi

Le nombre de bénéficiaires du RMI continue de baisser. Désormais, la Vendée compte 760 allocataires pour 100 000 habitants, contre 1 700 pour 100 000 en moyenne

nationale. Soit plus du double. Ce bon résultat est dû au dynamisme des entreprises vendéennes, qui créent plus d'emplois qu'ailleurs, mais aussi à une action résolue

du Conseil Général en faveur de la réinsertion par le travail. Tour d'horizon des solutions qui ont permis l'an dernier à 50% des Rmistes de retrouver une activité.

À LIRE

Dossier pages 6-7

- Nouvelle baisse du nombre de bénéficiaires du RMI
- Un contrat personnalisé avec chaque allocataire
- Les différentes solutions de la réinsertion par le travail
- Un dynamisme économique créateur d'emplois
- SITI Intérim, une agence de placement bien particulière
- Philippe de Villiers : «La réinsertion est un cercle vertueux»

SOMMAIRE

VENDEE ACTIVE	Pages 2-3
À DÉCOUVRIR	Pages 4-5
DOSSIER	Pages 6-7
LE FAIT DE LA QUINZAINÉ	Page 8
AU QUOTIDIEN	Page 9
SORTIR EN VENDEE	Pages 10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12

Désormais consultez le **Journal de la Vendée** sur www.vendee.fr



Page 3

Femmes d'artisan Une formation pour sortir de l'ombre

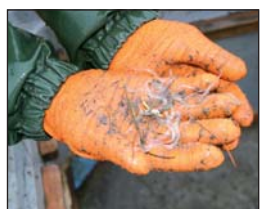


Depuis 1991 une formation est proposée en Vendée, aux femmes qui travaillent pour l'entreprise artisanale de leur conjoint. Elle a permis à 450 d'entre elles de renforcer leurs compétences professionnelles et d'acquérir un diplôme reconnu au niveau national. Le point sur cette formation.

Page 4

Pêche à la civelle L'or blanc du marais breton

Depuis le 1^{er} décembre et jusqu'au 15 avril la saison de la pêche à la civelle est ouverte en France. Pour plusieurs dizaines de pêcheurs vendéens, propriétaires de petits bateaux, la civelle est la seule activité qu'ils peuvent pratiquer durant les quatre mois de la saison hivernale. Zoom sur cette pêche qui se pratique dans les zones où eau de mer et eau douce sont mêlées.



Page 5

Un duo pas comme les autres Les Gils, des éclats de rire au parfum de nostalgie



Ils sont deux, se connaissent depuis toujours et arpentent les scènes du Grand Ouest depuis maintenant 9 ans. Les Gils proposent un humour teinté de nostalgie. Sous l'habit du paysan vendéen, ils revisitent l'actualité et la brocardent, sans vulgarité ni méchanceté.

Page 8

Concours du Jeune Boulanger Européen Brice Pierrel décroche la palme !

Il y a un an la Vendée, et tout particulièrement la commune des Clouzeaux dont il est originaire, acclamait Brice Pierrel qui venait de décrocher avec brio le titre de Meilleur Jeune Boulanger de France. Mais il n'en est pas resté là ! Un an plus tard, il nous offre sur un plateau doré une nouvelle perle : le Prix du Meilleur Jeune Boulanger Européen. Chapeau bas...



Page 9

Centre Hospitalier Départemental Modernisation de l'ensemble du site



Le Centre Hospitalier Départemental, situé aux Oudairies à La Roche-sur-Yon, va bientôt prendre un nouveau visage. La première phase des travaux de cette modernisation concerne la création de nouveaux bâtiments, dont une nouvelle maternité. L'ensemble des actions entreprises jusqu'en 2013 vont permettre de restructurer l'ensemble du site. Deux points forts : respect de l'environnement et création d'une hélistation.

Page 10

Spectacles de Vendée Le printemps s'annonce bien !

Comédie musicale, spectacle de danse, humour ou encore concert classique, le programme des Spectacles de Vendée de ce début de printemps offrira encore des spectacles variés et de haut niveau.





PLAN DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS - Des gestes au quotidien

Une boîte à piles pour affiner son tri

Chose promise, chose due : le plan départemental d'élimination des déchets prévoyait de s'appuyer sur le civisme écologique des Vendéens, par la promotion de gestes simples et salutaires. Avec cet exemplaire du Journal de la Vendée, le Conseil Général vous distribue une boîte à piles. Simple et facile d'utilisation, elle permet de séparer les batteries des autres déchets.

Parmi les déchets les plus compliqués à traiter, les piles, accus et autres batteries figurent en bonne position. En effet, les piles sont composées de matériaux divers : fer, cuivre, zinc ou encore manganèse, sans compter le mercure pour les plus anciennes d'entre elles (les nouvelles batteries mises sur le marché n'en contiennent quasiment plus). Ces métaux, qui sont pour certains très toxiques, peuvent nuire à la qualité du compost. Pour cette raison, il faut les séparer des ordures ordinaires. En France, chaque année, 600 millions de piles sont vendues, ce qui représente plus de 27 000 tonnes de déchets, traités de manière bien particulière :

les anciens accus sont fondus, et les métaux qui les composent récupérés dans des centres spécialisés. Face aux spécificités de ce type de produit, la loi impose depuis 2001 une récupération systématique à l'écart des autres déchets. Les piles ne peuvent ni ne doivent être jetées dans la poubelle de la cuisine ou dans le sac qui contient les déchets recyclables.

Un geste simple

Pour éviter cela, il suffit d'un geste simple : les ranger à l'écart, au fur et à mesure, puis les rapporter dans un point de collecte, c'est-à-dire les magasins qui en vendent ou les déchetteries. «C'est pourquoi le Conseil Général a décidé de distribuer avec ce numéro du Journal de la Vendée une boîte à piles», explique Simon Gerzeau, président de la commission consultative qui a défini les modalités du nouveau plan. Quand vous l'aurez assemblée, il vous suffira de la poser en bonne place et de la remplir avec tous les types de piles que vous utilisez, que ce soit pour votre montre, vos lampes de poche ou les jouets des enfants. Une fois

pleine, vous aurez simplement à en apporter le contenu dans un centre de collecte. Inutile de chercher très loin : pensez simplement à l'emporter quand vous allez faire vos courses non loin d'un magasin spécialisé. Là, vous pourrez vous débarrasser gratuitement de ces déchets pas comme les autres, avec la certitude qu'ils ne finiront pas enfouis dans le sol. Pensez enfin à garder cette petite boîte : elle est réutilisable et peu encombrante. Elle permet surtout de participer à l'effort de tous pour préserver notre environnement.»

Bientôt des sacs cabas

L'effort demandé ne s'arrête pas là. Au mois de mai, toujours par le biais du Journal de la Vendée, le Conseil Général distribuera des sacs cabas, eux aussi siglés du slogan «Vendée propre, je participe». Ces sacs permettront de réduire notre consommation de sachets plastique, qui comptent pour beaucoup dans le volume des déchets, et donc dans le coût de traitement. Solides et d'une grande capacité, ces sacs cabas seront réutilisables longtemps. À la longue, leur



Facile à monter et réutilisable, la boîte à piles permet de mieux trier des déchets très nocifs.

usage combiné avec d'autres bonnes pratiques, comme l'achat de produits pas ou peu emballés, permettra de mieux trier et de réduire les déchets à la source. De façon plus générale,

grâce au système du tri mécano-biologique et à la mise en place de composteurs individuels et de quartiers, la Vendée se prépare à diminuer de 64% la masse de ses déchets enfouis.

INSTITUT DE LA QUALITÉ DE L'ALIMENT - Une formation leur est proposée

Les grandes surfaces vigilantes sur l'hygiène

L'une des missions de l'Institut de la qualité de l'Aliment est de conseiller et d'accompagner les professionnels des métiers de bouche autour des questions d'hygiène. Ainsi que dans le cadre d'un certificat de qualification professionnelle «vendeur de produit frais traditionnels» proposé par les Magasins U de Vendée à leurs employés, ces derniers ont pu réactualiser leurs connaissances sur les lois et pratiques d'hygiène au cours d'un stage au Laboratoire départemental d'analyses.

Il ne suffit que de quelques heures pour qu'une bactérie puisse se

reproduire en dizaines de millions d'individus. Une bactérie dans un milieu riche (ex : viandes, charcuteries, plats cuisinés...) et à une température de 37°C donne naissance, au bout de 20 minutes, à deux filles, qui à leur tour se reproduisent... Six heures plus tard, il y a autant de bactéries que d'habitants à Paris, neuf heures plus tard, que d'habitants en France ! Heureusement, de simples réflexes permettent d'éviter une telle propagation. Au cours d'un stage coordonné par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Jean-Claude Relet, de l'Institut de la Qualité de l'Aliment, a rappelé à une quinzaine d'employés des magasins U les principales règles d'or

de l'hygiène à respecter pour éviter toute propagation des bactéries sur leurs étals de produits frais. «Au cours de ces stages, nous rappelons les gestes élémentaires mais aussi la réglementation sanitaire», précise Jean-Claude Relet.

Une mise en pratique immédiate

«Mais cela permet aussi de comprendre, concrètement, pourquoi toutes ces règles existent», expliquent Marie-Claude Hervé et Nathalie Sachot, employées au Magasin U des Essarts. Nous avons pu voir les microbes contre qui nous devons lutter. «Les lois sont sans cesse réactualisées, aussi nous considérons qu'il est indispensable d'être informé de ces changements», explique Patrice Moreau, responsable de la boucherie et des produits frais du Magasin U des Essarts. Ces stages permettent de rafraîchir la mémoire et de connaître les nouvelles règles. Et bien sûr, tous ces principes sont mis en application dès le retour au magasin.»

■ Renseignements : 02 51 44 35 40



Les formations permettent de rappeler les procédures pour éviter la propagation des bactéries.

CONTRAT ENVIRONNEMENT RURAL - Les Sables, Talmont et Moutiers

43 nouvelles actions pour développer les petites communes

La liste des cantons ayant signé un Contrat Environnement Rural avec le Conseil Général s'élève désormais à quinze grâce à ceux des Sables, Talmont et Moutiers-les-Mauxfaits. Plusieurs de leurs communes de moins de 3 000 habitants, soucieuses de préserver leur qualité de vie mais aussi d'intensifier leur dynamisme viennent de s'engager sous la conduite de leur conseiller général, Pierre Berthomé, Gérard Faugeron et Marcel Gauducheau. Ci-dessous, le détail des actions prévues dans certaines communes.

1) Deux actions pour deux communes du canton des Sables d'Olonne

- Sainte Foy : réhabilitation d'une ancienne grange au centre bourg.
- Vairé : construction d'une école.

2) 13 actions pour cinq communes du canton de Talmont-Saint-Hilaire dont :

- Saint-Hilaire-la-Forêt : aménagement paysager des abords du lavoir de la Courrolle.
- Grosbreuil : aménagement du plateau multisports.
- Le Poiroux : installation d'un chauffage au bois pour la future MARPA.
- Avrillé : mise en place de panneaux explicatifs sur le patrimoine.

3) 28 actions pour onze communes du canton de Moutiers-les-Mauxfaits dont :

- Moutiers-les-Mauxfaits : aménagement du site de La Fontaine.
- Angles : réhabilitation des murs en pierre du champ de foire.
- La Boissière-des-Landes et



Champ-Saint-Père : mise en place d'un dispositif de récupération des eaux pluviales de la salle polyvalente.

- Saint-Vincent-sur-Graon : aménagement de sentiers de randonnée autour du Lac de Graon.

DÉVELOPPEMENT - Contrat de projets

Le dynamisme vendéen bien mal soutenu

La Vendée est inquiète. Tous les quatre ans en effet, les Conseils Régionaux signent avec l'Etat ce qu'on appelait précédemment un contrat Etat/Région, et qui se nomme depuis peu un contrat de projets. Le principe : l'Etat et la Région s'engagent à soutenir des actions importantes qui servent le développement du territoire. Or le dernier contrat de projets, concocté par la Région et qui doit être signé prochainement, oublie les zones rurales au profit des grandes agglomérations et de la surconcentration urbaine, dont on mesure pourtant aujourd'hui tous les inconvénients. Pour preuve, l'INSEE vient d'indiquer que ce sont les petites communes qui sont désormais les secteurs les plus attractifs, l'exode vers la campagne se substituant à l'exode vers la ville.

Les projets de la Vendée oubliés

Parmi ces zones rurales en plein développement, la Vendée fait d'ailleurs la course en tête dans les Pays de la Loire, puisque notre

département a connu, selon l'expression de l'INSEE, une véritable «explosion démographique» entre 1999 et 2005. Et c'est là justement le deuxième motif d'inquiétude de la Vendée, dont les grands projets de développement ne seront pas soutenus par le contrat de projets. Deux exemples, avec d'abord le domaine de la formation supérieure : alors que l'enveloppe de travaux prévus est de 146,8 millions d'euros rien qu'en Loire-Atlantique, seuls 4 millions d'euros sont prévus pour la Vendée. Dans le domaine culturel et sportif ensuite, où des projets d'envergure comme le développement du Haras de la Roche et la construction du Vendespace ne seront pas soutenus, alors qu'il est prévu 44 millions d'euros de travaux pour d'autres réalisations de ce type dans le reste des Pays-de-la-Loire. Des choix pour le moins étonnants, quand on sait que la Vendée est aujourd'hui la locomotive de l'attractivité régionale, notamment en matière de création d'emplois et de dynamisme démographique.

En deux mots

■ L'échangeur ouest de Fontenay autorisé

La construction d'un échangeur à l'ouest de Fontenay permettant de raccorder la rocade du bocage à l'A83 se précise. Le Préfet vient en effet de signer la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de cet ouvrage. Les travaux devraient commencer dans les prochains mois pour une mise en service en 2009.

■ A 831 : le dossier avance doucement

Une bonne nouvelle dans le dossier à rebondissements de l'A831. Le Ministre de l'Équipement vient de lancer l'appel à candidatures qui permettra de désigner le concessionnaire de cette future autoroute. Mais pour l'instant, l'autorisation de construction de cet axe majeur pour le désenclavement du sud Vendée est cependant toujours suspendue par Bruxelles.

■ La loi sur la télé du futur adoptée

Après les sénateurs, les députés viennent d'adopter la loi sur la télé du futur, dont le Journal de la Vendée présentait les grands axes dans son numéro 64. Le texte prévoit notamment que 95% du territoire français soit relié à la TNT par voie hertzienne. Les 5% restants pourront tout de même recevoir la TNT par voie satellitaire, sans abonnement. Les foyers concernés devront cependant s'équiper d'une parabole. Cette dernière possibilité devrait être disponible pour les Vendéens qui ne reçoivent pas la TNT dans les prochains mois.

ARTISANAT - Un grand nombre de femmes travaillent avec leur mari

Une formation pour sortir de l'ombre

Depuis 1991, la formation du BCCEA (Brevet de Collaborateur de Chef d'Entreprise Artisanale) permet à de nombreuses femmes qui travaillent dans l'entreprise artisanale de leur conjoint de sortir de l'ombre. En effet, grâce à cette formation, elles acquièrent un diplôme national et renforcent leurs compétences.

Une grande partie des conjointes d'artisans qui travaillent dans l'entreprise de leur mari, elles sont 60 % en Vendée, ne réalisent pas la valeur ajoutée qu'apporte ou que peut apporter leur travail. Certains les nomment même : «les femmes invisibles». En effet, elles n'ont souvent ni statut social ni diplôme. Pourtant, si la Vendée connaît un tel dynamisme économique c'est en partie grâce à ces entreprises dans lesquelles les femmes des artisans jouent souvent un rôle primordial. Aujourd'hui une formation le BCCEA, (Brevet de Collaborateur de Chef d'Entreprise Artisanale) mise en place par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat permet à ces femmes de sortir de l'ombre. «L'objectif est double, explique Placide Gnassounou, coordinateur de la formation. D'une part, nous leur permettons d'acquiescer un diplôme reconnu au niveau national et d'autre part nous renforçons leurs compétences.» «J'ai pris connaissance de cette formation en 2000 grâce à une amie qui s'y était inscrite», explique Sylvaine Minaud, désormais gérante de l'entreprise de soudure de son mari. La formation se déroule sur deux années, une

journée par semaine sauf pendant les vacances scolaires. Les cours sont décentralisés, ils ont lieu dans différents endroits de Vendée pour chacune des différentes promotions. «Cette année nous avons six promotions, explique Placide Gnassounou, aux Herbiers, à Montaigu, à l'Île d'Yeu pour la première année. Une aux Sables d'Olonne et une à Luçon pour la deuxième année, une autre enfin, un peu différente, destinée aux femmes de marins». En septembre 2007 une promotion à La Roche-sur-Yon et une autre à Pouzauges ou la Châtaigneraie seront ouvertes. 31 promotions se seront succédées depuis la création de la formation en 1991. «450 femmes d'artisans sont passées par la formation. Mais ce n'est

pas suffisant, il y a 9 000 artisans en Vendée, nous pouvons encore toucher beaucoup de monde», ajoute le coordinateur de la formation. Cette dernière s'articule autour de quatre modules, la communication, la gestion (comptabilité, culture juridique, droit fiscal, social, civil et de travail), la bureautique et enfin la stratégie et les techniques commerciales.

Plus de compétences

«En 1994, mon mari travaillait seul dans son entreprise, explique Sylvaine Minaud, technicienne dans l'habillement. En 1995, il a engagé son premier salarié. En 1997, j'ai laissé mon travail pour rejoindre mon mari et m'occuper de toutes les démarches

administratives. Je n'avais pourtant reçu aucune formation. J'ai appris au jour le jour sur le tas. Cependant lorsque mon amie m'a parlé de cette formation, cela m'a tout de suite intéressé. Je me rendais compte qu'il me manquait beaucoup de connaissances. Prise par le quotidien, je ne trouvais ni le temps, ni les moyens pour élaborer une quelconque stratégie commerciale sur le long terme. Aujourd'hui notre entreprise emploie une douzaine de salariés, nous avons créé une autre structure et racheté une filiale. Désormais, nous travaillons pour toutes les carrières du Grand Ouest.»

Plus de confiance

«Cette formation m'a surtout permis de prendre confiance en moi, de tenir une réelle place dans l'entreprise, de m'y sentir complètement investie et reconnue. J'ai gagné de l'assurance vis-à-vis de nos différents interlocuteurs et partenaires. Je sais désormais m'entourer de personnes compétentes, avocats, notaires, etc. Auparavant, je n'osais pas leur faire appel.» Enfin, un grand avantage de cette formation est de permettre à toutes ces femmes, souvent isolées, de faire connaissance avec d'autres qui se trouvent dans la même situation. Elles peuvent se soutenir, échanger leurs expériences, se conseiller... «Aujourd'hui encore, nous nous retrouvons avec mon ancienne promotion, pas plus tard que la semaine dernière, nous avons dîné ensemble», ajoute Sylvaine Minaud.

■ Renseignements : 02 51 44 35 40



Sylvaine Minaud devant un godet fabriqué dans l'entreprise de son mari.

Aéroport Notre-Dame-des-Landes Première victoire pour un nouveau pont sur la Loire

La Vendée, on le sait, mais aussi un grand nombre d'élus et de chefs d'entreprises de Loire-Atlantique, militent pour la construction d'un nouveau pont sur la Loire. Un tel ouvrage est en effet indispensable pour relier dans des conditions acceptables toute la zone sud Loire au futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Or Bruno Retailleau, vice-président du Conseil Général, vient de recevoir une lettre du Gouvernement l'informant que l'Etat allait inscrire ce projet au Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires (CIACT), car «la Vendée doit pouvoir s'appuyer durablement sur un tel atout». Un premier pas significatif, puisque c'est la première fois que l'Etat s'engage à ce point sur la réalisation du pont.



Poursuite des travaux de la rocade nord est de Luçon

Les travaux de la rocade nord est de Luçon avancent. Plus exactement la deuxième partie de cet axe qui permettra, à terme, de relier le giratoire des quatre chemins à Saint-Gemme-la-Plaine (RN137) au lieu-dit Le Moulin à Chasnaïs (RD 949 ouest). Après la mise en service d'un premier tronçon de 5,5 km entre la route des Sables et la route de La Roche, le Conseil Général a en effet entrepris la réalisation du deuxième tronçon, situé entre la route de La Roche et la route de Fontenay. Cette nouvelle partie, d'une longueur de 2,5 kilomètres, sera mise en service dès l'été 2008.



Elections à la chambre d'Agriculture Nette progression de la Coordination rurale

Les élections qui se sont déroulées dernièrement pour élire les représentants du monde agricole vendéen à la Chambre d'Agriculture se sont soldées par une quasi stabilisation de la FDSEA (61,15% des voix) par rapport aux élections de 2001. En revanche la Coordination rurale (25,77%) voit son score progresser de près de cinq points. Enfin le troisième syndicat en lice, la Confédération paysanne, perd un siège en enregistrant un score de 13,08%.



OLYMPIADES DES METIERS - Les résultats 12 jeunes vendéens lauréats

Les sélections régionales des Olympiades des Métiers, qui se sont déroulées fin janvier au Mans, à Angers et à La Roche-sur-Yon ont permis encore une fois aux jeunes Vendéens de briller dans plusieurs domaines. Douze lauréats vendéens ont montré leurs compétences et ont pu s'imposer dans leur discipline respective. La commune de Mormaison sort doublement gagnante puisque deux de ses habitants ont décroché un passe pour les épreuves nationales, qui se dérouleront à Amiens du 28 mars au 1^{er} avril. Voici la liste des douze jeunes sortis lauréats

à l'issue des régionales : Julien Amiaud, Mormaison (plomberie) ; Pierre Bonifait, Chantonnay (ébénisterie) ; Elodie Daheron, Mormaison (soins esthétiques) ; Guillaume Enfrein, Bournezeau (soudage) ; Nicolas Gelot, La Gaubretière (peinture automobile) ; Steven Gillot, La Roche (chauffage) ; Benjamin Guibault, Givrand (tôlerie carrosserie) ; David Martigni (informatique) ; Camille Mercier, La Ferrière (carrelage) ; Barthélémy Papineau, (boulangerie) ; Sébastien Remaud, Talmont (automobile) ; Cédric Valerius, Grosbreuil (dessin industriel). Affaire à suivre !



FLOTTE DÉPARTEMENTALE - Baptême du feu réussi Le CHATELET a pu transporter la marée sans problème



Le CHATELET, deuxième catamaran de la nouvelle flotte départementale, vient de réussir son baptême du feu. En effet, le 18 janvier dernier, l'INSULA OYA, chargé du transport de la marée, est bloqué au port pour une révision générale. C'est donc le TAILLEFER III qui le remplace. Mais ce jour-là, une mer très forte empê-

che le navire de naviguer en toute sécurité. Problème : ce sont cinq tonnes de produits frais qui risquent d'être bloquées sur l'Île d'Yeu. «Devant l'urgence de la situation, la Régie Départementale des Passages d'Eau a alors décidé de charger la marée sur le CHATELET, explique Michel Dupont, son président. Ce catamaran, prévu notamment pour assurer le transport des passagers, a en effet, à la demande du Conseil Général, été conçu pour transporter des marchandises lourdes en cas de besoin. Son dispositif de stabilisation du roulis lui permet notamment de prendre la mer par très gros temps. Les catamarans remplissent donc parfaitement toutes les missions que nous avons définies.»

VENDEE EXPANSION - Thermolaquage de Vendée s'implante à Chavagnes-en-Pailliers Des emplois pour le canton de Saint-Fulgent

La nouvelle a été officialisée fin janvier : l'entreprise bretonne SFPI, spécialisée dans la peinture industrielle, a décidé de créer une filiale autonome, et a choisi d'implanter cette nouvelle structure en Vendée. Celle-ci pourrait démarrer son activité en novembre 2007, ce qui implique la création de 30 emplois, avant, à terme, une dizaine d'embauches supplémentaires. «La Vendée est une terre d'accueil pour les entrepreneurs. Nous n'avons aucune raison d'échouer ici car l'environnement est idéal», s'est réjoui Arnel Reminiac, PDG de SFPI. L'investissement de son groupe pour cette implantation s'élève à 4,5 millions d'euros. «Nous sommes ici sur du long terme, a rajouté Arnel Reminiac. Nous avons la volonté de nous fonder dans le

paysage local, d'où le nom que nous avons choisi pour notre filiale : Thermolaquage de Vendée. Par sa connaissance du terrain et du tissu économique local, l'accompagne-

ment de Vendée Expansion, qui a été à nos côtés depuis le début, est inestimable.» Le site, situé sur la zone d'activités intercommunale qui sera adossée à la future antenne du

Vendéopole, s'élèvera sur un terrain d'une superficie de 3 ha à terme, avec un bâtiment d'exploitation de 3 000 m². «Cette implantation est la confirmation de l'attractivité économique du département, a de son côté déclaré Wilfrid Montassier, président de Vendée Expansion. C'est une bonne nouvelle pour Chavagnes et le canton de Saint-Fulgent, qui ont su séduire SFPI, mais aussi pour toute la filière métallurgique du département, qui se situe au 3^e rang national en terme d'emplois.» L'activité de Thermolaquage de Vendée sera le thermolaquage sur aluminium, via une technologie inédite dans le département : un cylindre d'application de poudre à changement de teinte rapide. N'utilisant pas de chrome, cette technologie est non polluante.



Wilfrid Montassier entouré de Claude Coutaud et des dirigeants de l'entreprise.

PÊCHE - Une cinquantaine de professionnels en vit durant l'hiver Civelle : l'or blanc de l'Ouest vendéen

Chaque année, la saison de pêche à la civelle permet à un grand nombre de pêcheurs, propriétaires de petits bateaux, d'avoir une activité et un revenu pour vivre l'hiver. Selon l'IFREMER, cette pêche très réglementée, ouverte entre le 1er décembre et le 15 avril, n'atteint que 9 à 23% de la quantité des civelles qui remontent vers les fleuves.

«Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage». Les Potier, Jacky, Renaud, Stanley et Sandy, père et fils, pêcheurs de civelles depuis quatre générations à Beauvoir-sur-Mer, ont fait leur cette devise de La Fontaine. Pendant toute la durée de la saison de la pêche à la civelle, du 1er décembre au 15 avril, deux fois par jour une heure avant la basse mer, ils se retrouvent devant le port de Fromentime dans le goulet de Noirmoutier, la nuit ; et à La Nour, où sont amarrés leurs bateaux pour remonter l'évier de Sallertaine, le jour. À partir de ces deux points, sans relâche des heures durant (plus de sept heures quand les conditions climatiques sont clémentes) ils mettent à l'eau leurs deux filets et les relèvent. «Nos filets sont bien particuliers et la loi est très stricte à leur sujet. Chaque bateau en possède

de deux, un de chaque côté. Ce sont deux cercles d'1,20 m de diamètre et d'1,50 m de profondeur attachés à des perches.» Dès que les filets semblent pleins, toutes les deux minutes quand l'eau est sale, les pêcheurs les relèvent et retirent de la vase et les civelles. Une centaine mais parfois moins d'une vingtaine de civelles peuvent être prise à chaque relève. Lorsqu'on sait qu'il faut 3 600 civelles pour faire un kilo, on admire la patience de ces pêcheurs. «En cinq ans de travail, explique Renaud le plus jeune des frères Potier, la meilleure pêche que j'ai faite, l'an dernier, m'a permis de revenir avec 10 kg de civelle. En général nous rentrons avec un voire deux kilos, rarement plus. Et cet après-midi nous n'avons même pas pris 100g !»

Une saison vitale pour certains pêcheurs

Pourtant rien n'altère la bonne humeur de ce jeune pêcheur de 25 ans, ni sa passion pour son métier. «C'était prévisible, il n'a pas plu depuis quinze jours, l'eau douce qui entre dans la mer n'est pas en quantité suffisante pour attirer les civelles. Avant de partir, je le savais ! Grâce

aux pluies abondantes de décembre, nous avons eu un très bon début de saison. Nous n'avons pas à nous plaindre.» Cette saison de pêche à la civelle est vitale pour les pêcheurs, propriétaires de petits bateaux. En effet, cette pêche est pratiquée le long des côtes, à l'embouchure des fleuves, là où l'eau de mer est mélangée à l'eau douce, dans les étiers des marais et dans les fleuves, sur

la Loire particulièrement. Aussi elle n'est autorisée que pour les bateaux de 6 à 9 mètres en moyenne, d'une puissance maximale de 100 chevaux. Elle offre aux propriétaires de ces bateaux qui ne peuvent sortir en mer l'hiver une activité en milieu protégé et un revenu. Ils sont une cinquantaine de pêcheurs de Beauvoir-sur-Mer à en vivre durant la saison hivernale. «Pour certains d'entre

nous, la pêche à la civelle représente jusqu'à 60% du chiffre d'affaires annuel», précise Jacky Potier. Une grande partie des civelles que nous pêchons est revendue, à 250€ le kg, à la Chine ou au Japon où elles rejoignent les élevages d'anguilles. Elles sont alors élevées dans des viviers jusqu'à ce qu'elles deviennent des anguilles, très prisées dans la gastronomie de ces pays.



Renaud Potier remonte l'un de ses filets, rempli de civelles, les futures anguilles, pondues neuf mois à un an plus tôt dans la mer des Sargasses.



RALLYE-RAID - De Challans à Dakar Thierry Bethys, un cœur vendéen dans le désert



Thierry Bethys à l'arrivée à Dakar. Résultat, une belle 8e place qui comble le pilote vendéen.

Ce n'était plus vraiment un coup d'essai, ce fut réellement un coup de maître : pour sa deuxième participation, le pilote vendéen Thierry Bethys a terminé 8e au classement motos du plus prestigieux des rallyes-raid : le Paris-Dakar.

Presque un mois qu'il a rejoint son foyer, et pourtant, au son de sa voix, Thierry Bethys savoure encore son exploit : il a terminé le dernier Paris Dakar à une superbe 8e place au classement des motos. «Je m'étais fixé trois objectifs : terminer dans les 10 premiers au général, c'est fait. Gagner le classement des 450 cc, je finis 3e, et me faire une place au soleil médiatique, c'est fait aussi. Ce Dakar est clairement une réussite !» Portant haut et fier les couleurs de la Vendée, Thierry Bethys a concouru avec le n° 85 floqué sur sa moto et sa combinaison. «Ce numéro, j'y tiens plus que tout. L'organisation n'a fait aucune difficulté à me le donner, j'en suis ravi.» Sa course, il l'a gérée comme un grand : «J'ai vraiment pris beaucoup de plaisir. J'ai bien géré les spéciales, attaqué quand je l'avais décidé, je n'ai pas subi.» Quand on lui demande s'il a pu un peu profiter des somptueux paysages traversés par la course, il sourit : «Ça va vraiment très vite. Pendant les liaisons, on regarde plus autour de soi, mais en spéciale chronométrée, ce n'est pas possible. Sauf quand c'est vraiment somptueux : alors là, je m'accorde une dizaine de

secondes pour m'en mettre plein les yeux.» Pilote officiel Honda, il espère vraiment que la marque Honda fera encore appel à lui pour la prochaine édition. Il s'y prépare : «J'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur un réseau d'amis qui m'aident. Et au niveau des sponsors, la Vendée est un endroit idéal : je suis surpris par le dynamisme et l'enthousiasme des entrepreneurs du département.»

Y retourner l'année prochaine

Parce que dans le monde de la moto, l'argent ne coule pas à flot, il apprécie l'apport de ses partenaires, aux premiers rangs desquels figure le Conseil Général. «De toute façon, si Honda ne m'appelle pas, je me préparerai quand même à y retourner.» Car le Dakar est un virus, une drogue. Quand on y a goûté une fois, on ne peut plus s'en passer, malgré le danger. «Là, je suis de retour à Challans. C'est bon d'être chez soi, de retrouver un certain confort. Mais sur le Dakar, malgré les nuits courtes, les douches précieuses, la difficulté physique, ce n'est que du bonheur.» La suite de sa saison, ce seront quelques courses en enduro, peut être un ou deux petits rallyes-raid si Honda le sollicite. Et cet objectif dans un coin de sa tête : retrouver l'hiver prochain l'immensité des dunes du désert de Mauritanie, pour faire aller encore plus loin ce numéro 85 et le cœur vendéen qui ornent son équipement.

MÉMOIRE - Il y a 93 ans, la Bataille de la Marne Hommage aux Vendéens morts au champ d'honneur

Du 5 au 12 septembre 1914, après des journées et des nuits de corps à corps acharné, l'armée française parvenait à repousser les Allemands et sauvaient ainsi Paris. C'était la première bataille de la Marne. Parmi les soldats tombés au champ d'honneur, de nombreux Vendéens. Pour la plupart, ils furent enterrés sur place par les habitants, avant d'être inhumés dans la nécropole nationale de Féré-

Champenoise. L'association Groupe de Recherche sépulcrales et de Mémoire historique combattante (GRM) de Vendée a entrepris d'établir l'identité de chacun de ces soldats. Le recensement donne une liste de 589 noms répartis sur 231 communes. Le GRM de Vendée a donc décidé de s'associer à la grande cérémonie «Mémoire partagée» entre les peuples de 15 nations les 1er et 2 septembre 2007.

Jean-Yves Renaudineau, président de la GRM de Vendée, invite les familles concernées par cette démarche, en raison d'un lien avec les soldats de la première bataille de la Marne, à contacter l'association.

■ Groupe de Recherche sépulcrales et de Mémoire historique combattante : 02 51 49 13 00 ou jean-yves.renaudineau@wanadoo.fr

LITTÉRATURE JEUNESSE - Rencontre avec Sophie de Mullenheim FBI, une histoire née à Montaigu

FBI et les neuf vies du chat, de Sophie de Mullenheim, vient de sortir en librairie. Cette dernière, jeune montacutaine, auteur de plusieurs contes pour enfants, signe ici son premier roman pour adolescents. Un policier dont l'histoire tient en haleine le lecteur de la première à la dernière page.

Comment êtes-vous entrée dans l'écriture ?

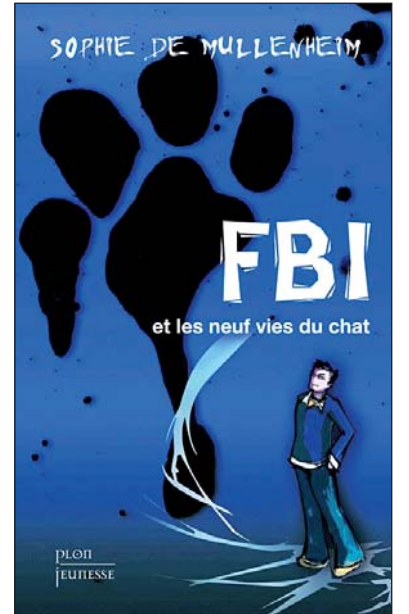
Après des études de commerce, j'ai pensé m'orienter vers le marketing du livre. Une responsable des ressources humaines m'a fait comprendre que je n'étais pas faite pour le marketing, mais plutôt pour l'écriture. Elle avait raison. En effet, depuis toute petite j'aime l'écriture. Enfant, j'écrivais des romans policiers. Ado-

lescente, j'entretenais une correspondance passionnée avec mon entourage. Je me suis donc dirigée vers le journalisme. En 2004, j'ai sorti un premier livre, Questions de vie, destiné aux jeunes, suivi d'une série de contes pour enfants. Mais jamais je n'aurai pensé écrire de roman. Pourtant en avril dernier, les éditions Plon Jeunesse m'ont demandé d'écrire un roman pour adolescents. Une histoire d'un chat à neuf vies. Et l'aventure a commencé !

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre roman ?

Pendant plusieurs semaines, j'ai cherché vers quel genre de livre je me tournerai, pour m'arrêter sur la décision d'écrire un roman policier fantastique. Une idée centrale s'est imposée à mon esprit, l'histoire d'un détective historique et d'un roman à deux voix. De plus, je voulais organiser mon roman comme ceux que j'apprécie. C'est-à-dire qu'il ait du rythme et du suspense. Je voulais aussi qu'il permette de tirer vers le haut les jeunes lecteurs, par un vocabulaire simple mais plus relevé que celui qu'ils utilisent entre eux et par quelques notions historiques apportées dans le cadre du récit. C'est donc ce que j'ai fait, Fabien Barthélemy Isthory, jeune détective plein de talent enquête sur un chat peu banal. Il entraîne le lecteur avec lui à travers le temps.

Comment organisez-vous votre temps pour gérer à la fois votre travail de mère de famille et celui d'auteur ?



J'ai mis trois mois à écrire ce premier roman, je m'étais fixé un calendrier que je voulais respecter. J'ai la chance de ne pas avoir besoin de longues périodes de tranquillité pour me concentrer et trouver de l'inspiration. Je peux écrire un chapitre entre un trajet pour l'école et un repas à préparer ! Ça ne me pose aucun problème et heureusement ! Il m'arrive souvent de donner le bain à mes enfants munie d'un calepin dans lequel j'écris toutes les idées qui me viennent. L'écriture est pour moi une véritable source d'épanouissement. Et pouvoir travailler chez moi tout en élevant mes enfants est une vraie chance.



Sophie de Mullenheim signe ici son premier roman.

HUMOUR - Les Gils à la conquête du grand Ouest Brocarder l'actualité à la vendéenne juste pour rire un peu

Neuf ans déjà que Bruno Gilbert et Gilles You, alias Les Gils, sillonnent les scènes de la Vendée et du Grand Ouest. Neuf ans que ces deux inséparables de Saint-Laurent-sur-Sèvre font rire ou pleurer un public fidèle et nombreux, à coups d'anecdotes joyeuses, d'analyses humoristiques de l'actualité ou de chansonnettes au doux parfum de nostalgie.

Sur scène, leur complicité est évidente. Lorsque Bruno Gilbert arrive, affublé d'un vieux chapeau, habillé comme un paysan vendéen du début du siècle, l'œil malicieux et le sabot résonnant, son compère et ami Gilles You l'accompagne en



musique et le regarde en souriant. Devant la scène, les gradins sont comblés. Pourtant Les Gils ne font presque pas de publicité. Alors, qu'est-ce qui attire les foules ? Des décors grandioses ? Certes non : sur scène, en tout et pour tout, un piano et un grand bidon à lait. «Je crois qu'aujourd'hui, les gens ont besoin de rire sainement, sans arrière-pensée. La clé de notre succès doit être là», explique Bruno Gilbert dans sa loge. Et il a sûrement raison : les textes de ces deux artistes atypiques, s'ils balayaient toute l'actualité en long, en large et en travers, récités avec l'accent du bocage, entrecoupés d'expressions en patois, respirent la bonne humeur. Bien sûr, les personnalités publiques du département et du pays sont décrites avec un peu d'impertinence, mais jamais aucune méchanceté ne perce dans le propos. On y trouve même souvent de la tendresse. «Nous ne sommes pas des critiques. Notre but n'est pas de faire de la politique», reprend Gilles You. Le public, lui, rie aux larmes devant des saynètes ou des situations cocasses narrées par Bruno et ponctuées par les interventions oratoires et musicales de Gilles.

Une histoire d'un soir

9 ans que cette belle histoire dure. Et pourtant, au départ, il s'agissait simplement d'un coup d'un soir. «Un

de nos amis en commun nous a demandé de monter un petit spectacle pour une association. Nous avons dit d'accord, et depuis, nous enchaînons les dates.» Jusqu'à une dizaine par mois. Le spectacle évolue sans cesse, en fonction des événements les plus récents. On est à des années lumière de l'humour estampillé par Les Guignols de l'Information. «Nous brocardons l'actualité en nous ancrant dans le terroir. Mais sans tomber dans la caricature. Comme ça, nous transmettons un peu de notre culture, et à travers elle les valeurs de ceux qui nous ont précédés», confirme Bruno. Les enchaînements sont parfaitement au point : «Il n'y a pas de place pour l'improvisation, c'est trop compliqué», explique Gilles. La recette est séduisante. Les jeux de mots se suivent et ne se ressemblent pas, les plaisanteries suscitent les applaudissements. «Nous avons décidé de jouer la carte du rire sans jamais tomber dans la vulgarité.» Pendant le spectacle, le plan de route est respecté. Pas une grossièreté, malgré quelques histoires un peu gauloises. L'humour est garanti 0% de mauvais goût. Le plus beau dans l'histoire, c'est que les Gils sont des amateurs pure souche. Ils avaient bien quelques petites expériences de la scène avant de se lancer, mais sans plus. Ils éprouvent désormais ce trac qui noue l'estomac des plus grands, juste avant le lever de rideau. L'angoisse part



aussi vite qu'elle était venue, grâce au public. «La réaction des spectateurs nous porte, apprécie Bruno. Ce sont eux qui nous donnent envie de continuer : tant qu'ils seront là, nous serons là.» À condition bien sûr que l'actualité continue de leur donner matière à disserter. «C'est tout le mal qu'on peut nous souhaiter, conclut Gilles dans un grand éclat de rire. Mais de ce côté là, nous ne nous faisons aucun souci : il y aura toujours de la matière à travailler !»

CHANSON - Un Vendéen chez Pascal Sevrant Amaury Rondard graine de star

Le ton est posé, le regard franc. Amaury Rondard est de ceux qui savent garder les pieds sur terre. Pourtant, à peine âgé de 18 ans, le jeune homme a déjà pas mal roulé sa bosse. Depuis qu'il a été sélectionné pour l'émission *Graines de stars*, en 2002 sur M6, il n'a de cesse de courir les plateaux télé et de se produire sur les scènes vendéennes avec l'orchestre de variétés Galaxie. Une occupation qu'il conjugue avec des études de... médecine ! «J'ai toujours été passionné par la chanson. Je viens d'obtenir mon bac S et je travaille pour devenir kiné pour assurer mes arrières, on ne sait jamais.» Vainqueur de son premier concours de chant en 2001 à Touvois, en Loire-Atlantique, il a aujourd'hui tapé dans l'œil de Pascal Sevrant, toujours en recherche de jeunes talents pour son émission *Chanter la vie*. Passé le cap des sélections, il a atteint le stade des demi-finales où il a chanté une chanson inédite, composée pour lui par le Yonnais Henri Giron-Michel. «C'était un risque, selon Pascal Sevrant, mais un risque qui valait la peine. Sinon, jamais il ne m'aurait autorisé à la chanter. Certains ont même dit que ce morceau avait le potentiel pour être un tube.» Le résultat, c'est une qualification pour la finale : Amaury a gagné son pari. Et dans un futur proche, pourquoi ne pas sor-

tir un disque ? Lorsqu'il évoque cette possibilité, Amaury parle doucement, mais ses yeux qui pétillent trahissent son ambition. Il sait qu'il peut continuer à tenter de percer dans une profession où les places sont chères : il bénéficie du soutien inconditionnel de sa famille, son père en tête, qui n'hésite pas à parcourir des centaines de kilomètres pour l'accompagner à des castings.

Un monde fascinant mais dérisoire

Quand on lui parle *Star Ac'* et *Nouvelle Star*, les deux émissions de télé réalité qui cartonnent, il sourit. Il n'a pas été retenu : trop jeune, trop tendre. «Ça vaut peut-être mieux, explique son père : ces émissions-là sont sans pitié pour ceux qui sont laissés en cours de route. Là, Amaury grandit doucement mais sûrement.» Avec le temps qui passe, l'avenir se précise. Il y a des dates, des concerts, peut-être l'inauguration d'un Zénith. Amaury ne s'enflamme pas pour autant. «J'aime le chant, la variété. C'est une véritable passion. Mais si je décide d'y consacrer ma vie, l'avenir pourra être difficile. C'est un monde fascinant mais aussi tellement dérisoire.» Cette lucidité l'honore. Rien que pour ça, on lui souhaite de réussir. Et comme en plus le garçon a un joli filet de voix...



Amaury en compagnie de Pascal Sevrant sur le tournage de *Chanter la vie*.

SPORT - Automobile Club de l'Ouest Un nouveau coordinateur



Alain Brochet est le nouveau coordinateur départemental de l'ACO (Automobile Club de l'Ouest). Créée en 65, cette école basée au Mans est la plus ancienne école de pilotage de l'Hexagone et a toujours eu pour ambition de permettre aux automobilistes et aux pilotes de compétition de se perfectionner. Plusieurs milliers d'élèves y ont ainsi été formés, les diplômés obtenus étant reconnus pour

la qualité de la formation. Les personnes intéressées peuvent aussi bien être des jeunes désirant être formés à la compétition mais aussi toutes celles qui veulent assimiler sûrement et rapidement les notions indispensables à la conduite rapide. En Vendée, Alain Brochet qui habite au Fenouiller, est désormais le nouveau coordinateur départemental dépendant de l'ACO. Sa mission est d'animer une équipe composée de 25 bénévoles, une équipe avec laquelle il poursuivra les actions entreprises jusqu'à aujourd'hui auprès des usagers de la route, en matière notamment de prévention routière. Si vous passez à côté du circuit, situé dans la zone industrielle du Petit Bourbon à Belleville-sur-Vie, vous pouvez toujours faire une petite halte. Histoire de voir !

CROSS-COUNTRY - Championnat de France UGSEL Marjorie Althot : un sourire en or !

Elle est contente Marjorie et ça se voit ! Heureuse d'avoir décroché la victoire lors de la finale du cross-country UGSEL qui se déroulait fin janvier au Touquet. Perchée sur la plus haute marche du podium, sourire aux lèvres et médaille autour du cou, celle qui étudie au collège Notre Dame de l'Espérance des Brouzils réalise qu'elle est Championne de France de cross-country UGSEL qui réunit tous les ans les meilleurs collégiens de l'Hexagone. La nouvelle championne qui, aux dires des personnes venues l'encourager, a vraiment bien géré sa course et a franchi, seule, la ligne d'arrivée avouait pourtant à l'issue de l'épreuve qu'elle ne savait pas trop comment elle allait s'en sortir. L'itinéraire (qu'elle ne connaissait pas) de l'Hippodrome du Touquet où avait lieu ce jour-là plusieurs courses réunissant au total 1 200 élèves originaires des établissements privés français lui

a peut-être porté chance. Mais c'est à la force des mollets et en puisant au fond d'elle-même que Marjorie a prouvé à tous qu'elle était capable de remporter cette course. Comme elle, plusieurs autres élèves de l'Ouest ont été particulièrement brillants puisqu'ils ont décroché, en un après-midi, 16 médailles sur les 24 remises à l'issue des courses.



L'incontournable des randonneurs

Après le guide Vendée Randonnées publié en 2005, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Vendée (CDRP), édite le 1^{er} Topo-Guide consacré exclusivement à la Vendée.



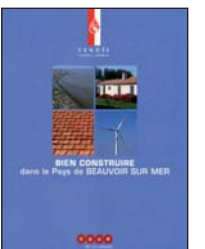
Après une année de travail et de prospection sur le terrain, repérage, évaluation, modification éventuelle des tracés des sentiers, les bénévoles du comité directeur du CDRP ont mis en avant 36 sentiers de petite randonnée, de 3 à 30 km. Tous ont reçu l'agrément PR : le label de la Fédération Française de Randonnée Pédestre. En 96 pages, le guide présente, de manière attrayante, les 36 sentiers de randonnées accompagnés de cartes au 1/25 000 ou 1/50 000, de textes thématiques, de photos et d'illustrations de la faune et de la flore.

■ Renseignements : Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Vendée

Maison des sports
202 Bd A. Briand BP 167
85004 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. 02 51 44 27 38

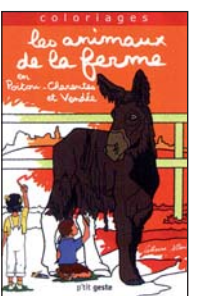
Bien construire en Pays de Beauvoir-sur-mer

Construire et rénover une maison est souvent le projet de toute une vie. Mais ce projet doit se mener de façon raisonnée et cohérente. Conserver, construire, innover ne peut se faire sans une approche sensible des lieux. Après le guide sur le Talmondais et celui sur le Pays de Pouzauges, *Bien construire dans le Pays de Beauvoir-sur-Mer* est sorti en janvier dernier. À partir de l'étude des paysages, des repères historiques et des différentes formes d'habitat et des matériaux et couleurs présentes dans le Pays de Beauvoir-sur-Mer, le guide accompagne pas à pas le lecteur dans ses différentes démarches, du choix du terrain à l'orientation des pièces, en passant par le choix des matériaux et les démarches administratives à effectuer. Un outil indispensable pour construire ou rénover n'importe quel bâtiment dans le respect de son environnement.



Les animaux de la ferme par Catherine Allard

Vous rêvez de prolonger les vacances ? Rien de plus simple, il vous suffit de vous procurer ce livre de coloriage réalisé par Catherine Allard. Il convient parfaitement aux enfants âgés



de 4 à 8 ans qui trouveront dans ces trente-deux pages, une autre façon de colorier tout en apprenant. Cette édition *Les animaux de la ferme* propose en effet aux petits de prendre leurs plus beaux crayons, pinceaux et tubes de peinture pour donner vie ou presque aux animaux de races protégées que l'on trouve en Poitou-Charentes et en Vendée.

■ *Les animaux de la ferme* par Catherine Allard. Livre de coloriage, 32 pages. Geste éditions. 6€.

RMI : objectif emploi

Déjà très faible l'an dernier, le nombre de bénéficiaires du RMI vient encore de baisser en Vendée. Au 1^{er} décembre dernier, il se situait ainsi à 4 567, soit un chiffre deux fois moins important que la moyenne nationale. Un excellent résultat qui s'explique par la bonne santé de l'économie vendéenne, créatrice de nombreux emplois, mais également par une action résolue du Conseil Général pour favoriser le retour à l'emploi des Rmistes, notamment grâce à la signature d'un contrat personnalisé avec chaque bénéficiaire.

Il ne peut y avoir de réinsertion durable sans accès à l'emploi. C'est sur ce constat qu'est aujourd'hui fondée toute l'action du Conseil Général en faveur des bénéficiaires du RMI.

Un contrat personnalisé avec chaque bénéficiaire du RMI

Cette ligne directrice a conduit le Département à mettre en place, depuis plusieurs années, une action simple et forte : la signature d'un contrat personnalisé avec chaque Rmiste, action en

core très rare en France. D'un côté, des conseils adaptés à chaque situation, un suivi régulier des progrès réalisés, un appui auprès des dirigeants d'entreprise. De l'autre, un engagement à suivre les formations conseillées et à tout faire pour retrouver un travail. Et cela marche. Alors qu'en 2005, le nombre de bénéficiaires du RMI avait chuté de 3,2%, la baisse s'est encore poursuivie en 2006 : au 31 décembre, leur nombre se situait à 4567, soit 760 allocataires pour 100 000 habitants. A titre de comparaison, on compte en

moyenne nationale 1 700 allocataires pour 100 000 habitants, soit plus du double. Outre l'accompagnement individualisé, le Conseil Général multiplie les actions d'aides au retour à l'emploi, ce qui permet à 50% des bénéficiaires du RMI d'avoir travaillé l'an dernier. Que ce soit dans son soutien aux chantiers d'insertion, ou encore très bientôt à une nouvelle aide pour les créateurs d'entreprise, tout est fait pour que chaque personne en difficulté trouve la solution qui lui permette de s'en sortir.



Faire profiter les Rmistes de la bonne santé de l'économie



tout au dynamisme des entreprises vendéennes. De même, leur chiffre d'affaires a progressé en 2006 de 6,6 %, ce qui représente 20 milliards d'euros. Enfin, et c'est un point tout à fait remarquable, les investissements des entreprises vendéennes ont augmenté de 22 %.

Création du tiers des nouveaux emplois dans la région

«Mais c'est surtout dans le domaine de la création d'emploi que la Vendée fait la course en tête. Notre département, qui compte déjà 1 entreprise pour 17 habitants, a créé l'année dernière plus de 2 900 entreprises, soit une progression de 6,3 % par rapport à 2005», explique Claude Ouvrard, président de la commission des actions économiques. Le rythme des créations d'entreprises en Vendée a ainsi été deux fois supérieur dans notre département à celui de la Région des Pays de la Loire. Autre indicateur, il s'est créé en Vendée en 2006 près de 3 900 emplois contre 2 600 en 2005, c'est-à-dire qu'à elle seule la Vendée a assuré presque le tiers des créations d'emplois enregistrées dans les Pays de la Loire, alors qu'elle ne représente que 17% de la population régionale.

Si le nombre de bénéficiaires du RMI est très bas, plus largement, le taux de chômage vendéen est l'un des plus faibles de France. Selon les derniers chiffres officiels, la Vendée compte en effet seulement 6,5% de personnes à la recherche d'un emploi, contre 8,5 en moyenne nationale. Il s'agit de la cinquième année consécutive de baisse du chômage, qui, entre 2005 et 2006, a chuté de près de 8%. Cette situation exceptionnelle est bien sûr due avant

Fraude au RMI Une pratique marginale systématiquement poursuivie en justice

Lundi 1^{er} janvier, Tribunal Correctionnel de La Roche-sur-Yon. Ce jour-là, plusieurs personnes



comparaissent devant le juge. Leur faute : avoir tenté de frauder au RMI, c'est-à-dire avoir perçu l'allocation alors que leur situation ne leur en donnait pas le droit. Il faut savoir que, depuis le 1^{er} janvier 2004, le Conseil Général est en charge de la gestion du RMI. A ce titre, il est comptable des sommes investies pour aider les personnes les plus en difficultés à s'en sortir. Il s'agit donc de faire un bon usage de la dépense de l'argent public, mais aussi d'être équitable avec tous ceux, et ils sont l'immense majorité, qui acceptent de fournir un effort pour s'en sortir en refusant la solution de facilité qui consiste à toucher un chèque à la fin du mois. Systématiquement, le Conseil Général portera donc plainte contre toute tentative de fraude, le nombre très faible de Rmistes en Vendée, mais aussi la pratique systématique d'un contrat personnalisé, rendant la détection très facile.

Le Conseil Général missionne des conseillers emploi de l'ANPE
Xavier Babin

«Je passe avec chacun un contrat moral»



En quoi consiste votre mission ?

Ma mission est d'aider les Rmistes vendéens à trouver un emploi stable. J'interviens dans le nord-est du département. Je suis chacun de mes interlocuteurs pendant six mois, un délai qui peut être renouvelé une fois. Je remplis cette mission depuis son lancement officiel en 2002, mais mon expérience concrète remonte à une dizaine d'années.

Quelles sont les clés pour une réinsertion réussie dans le monde du travail ?

La motivation. Si la personne ne veut pas avancer, je ne pourrais pas le faire à sa place. En revanche, si elle s'implique, fait preuve d'envie, alors j'ai les outils pour lui permettre de réussir dans sa démarche. À la première rencontre, je passe avec chaque personne un contrat moral, basé sur une confiance mutuelle. La personne bénéficiant du RMI s'implique, moi je l'accompagne.

Chaque cas est différent ?

Oui, j'ai en face de moi des personnes aux parcours qui varient. À moi d'évaluer l'implication de cha-

cun. Ensuite, je m'adapte à la personne que j'ai en face de moi. Le suivi est personnalisé : nous nous adressons à des personnes, il n'est pas possible de s'en occuper à la va-vite, comme on classe un dossier.

Derrière ces situations se cachent parfois des détresses sociales ?

En effet. C'est pour cela que je travaille en relation étroite avec le Conseil Général. Lors des entretiens, nous regardons la motivations, les freins à l'emploi comme la mobilité ou les problèmes psychologiques, qui peuvent également rendre difficile l'accès à l'emploi. Parfois, le retour à l'emploi suffit pour que la personne retrouve une certaine stabilité sociale. Parfois, il faut au contraire la réorienter vers d'autres structures, plus aptes que moi à les prendre en charge.

Qui dit travail dit entreprises. Sont-elles au rendez-vous ?

Dans mon secteur, j'ai la chance d'avoir des entreprises qui jouent le jeu de l'insertion professionnelle. Je peux ainsi m'appuyer sur un réseau de partenaires privés et institutionnels. Chaque année, je suis une soixantaine de personnes. Mon outil phare pour l'insertion, c'est le RMA (voir par ailleurs). Plus de la moitié retrouvent du travail dans le secteur marchand.

Au final, tout le monde y gagne ?

Oui, c'est véritablement un cercle vertueux. Le bénéficiaire du RMI retrouve un emploi, l'entreprise embauche un salarié motivé, l'ANPE et le Conseil Général peuvent se consacrer à d'autres personnes. Tout cela, je le répète, est le fruit d'un travail en collaboration avec les travailleurs sociaux. Nous progressons tous ensemble.



Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



«Il y a un cercle vertueux de la réinsertion»

A quoi attribuez-vous le faible nombre de bénéficiaires du RMI en Vendée ?

A deux facteurs qui se complètent. D'abord l'exceptionnel dynamisme de nos entreprises, qui ont créé l'an dernier près du tiers des nouveaux emplois dans la Région Pays-de-la-Loire, alors même que la Vendée ne représente que 17% de la population régionale. Je veux d'ailleurs saluer l'engagement de ces entreprises, dont beaucoup n'hésitent pas à nous aider dans notre action en faveur des Rmistes, en acceptant de les embaucher et donc de leur remettre le pied à l'étrier. Le deuxième facteur, c'est justement l'action que mène le Conseil Général pour une réinsertion par le travail, qui passe notamment par la signature d'un contrat personnalisé avec chaque bénéficiaire du RMI. Toutes les initiatives que nous prenons n'ont en effet qu'un seul but : permettre aux Rmistes de s'en sortir par le haut en retrouvant une compétence, un emploi, et donc le sentiment qu'ils sont utiles à notre société.

A ce titre, vous insistez beaucoup sur les contrats individuels...

Nous passons, c'est vrai, une sorte de contrat moral avec chaque bénéficiaire du RMI. D'un côté, les professionnels du Conseil Général ne ménagent ni leur temps, ni leur peine, pour s'occuper personnellement de chacun, en lui proposant des formations adaptées à ses besoins et à ses qualités personnelles, en contactant les chefs d'entreprises qui recrutent et en l'orientant non pas vers des activités occupationnelles, mais vers de véritables professions, qui offrent des débouchés. En contrepartie, nous demandons que les bénéficiaires du RMI s'engagent résolument sur le chemin du retour à l'emploi. Nous sommes parfaitement conscients que, selon les cas, un tel effort n'est pas toujours évident. Mais les résultats sont là, qui montrent qu'en matière de réinsertion, il existe un véritable cercle vertueux : chaque nouveau pas franchi est moins difficile que le précédent.



Un panel très large de solutions de réinsertion par le travail

En Vendée, de nombreuses solutions mises en place ou soutenues par le Conseil Général existent pour permettre aux bénéficiaires du RMI de se réinsérer par le travail. Le point sur un dispositif très complet.

Les chantiers d'insertion : quarante places de plus en 2007

Axée sur le retour à l'emploi, l'action du Conseil Général en faveur des bénéficiaires du Rmistes s'appuie notamment sur les chantiers d'insertion, entreprises du secteur non marchand qui effectuent des tâches d'intérêt collectif (réhabilitation du patrimoine, entretien des espaces verts, etc.) « Cette année, le Conseil Général a décidé d'accroître son appui à ces chantiers, en augmentant le nombre de places qu'ils offrent de quarante. Désormais, ce sont 340 postes qui sont ainsi proposés dans toute la Vendée. Ceux-ci offrent un double avantage : d'abord, ils permettent au bénéficiaire du RMI de se familiariser à nouveau avec

le monde du travail (horaires, hiérarchie, etc). Ensuite, ils offrent une possibilité de se former à un emploi, qui plus est dans des activités où il existe de véritables débouchés », annonce Véronique Besse, présidente de la commission des actions sanitaires et sociales. Car le chantier d'insertion n'est pas une fin en soi mais un tremplin. Loin d'être dans une logique « occupationnelle », les chantiers d'insertion sont tout sauf un alibi pour continuer à percevoir l'allocation. Tout au contraire, ils permettent à leurs bénéficiaires de retrouver une compétence, de la confiance, pour à terme, voler de leurs propres ailes.

2007 : un contrat d'appui à la création d'entreprise

Unir esprit de solidarité et esprit d'entreprise. C'est tout le sens de la nouvelle mesure que va mettre en place le Conseil Général en faveur des bénéficiaires du RMI. S'appuyant sur l'esprit d'entreprise peu commun qui règne en Vendée, le Conseil Général s'apprête en effet à lancer un nouveau dispositif d'incitation à la création d'entreprise par des Rmistes. Le contrat

traditionnel, qui permet par exemple de trouver une place dans un chantier d'insertion, pourrait ainsi, à la demande de la personne, être transformé en contrat d'appui à la création d'entreprise. En échange de ses démarches effectuées pour créer son propre emploi, le bénéficiaire du RMI serait épaulé pour la réalisation de ses études de marché préalables et obtiendrait un soutien

financier sous forme de micro-crédit, à taux faible et remboursable avec un certain différé. Par ailleurs, un chef d'entreprise confirmé pourrait parrainer le créateur, afin de lui apporter ses conseils et son expérience. Les domaines des services à la personne, du commerce et de l'artisanat seraient notamment conseillés aux candidats à la création d'entreprise.

Revenu Minimum d'Activité : le groupement d'employeurs Océan Marais de Monts en première ligne



Le Revenu Minimum d'Activité (RMA) permet d'embaucher des bénéficiaires du RMI. Ceux-ci signent un contrat de six mois, renouvelable deux fois. Payés au SMIC (l'entreprise reçoit du Conseil Général une aide équivalente au RMI), ces personnes ont également droit à une formation professionnelle. « Nous utilisons ce dispositif depuis sa création en 2004 », explique Michel Van Resenberg, directeur du groupement d'employeurs Océan Marais de Monts, qui regroupe une quarantaine d'entreprises sur le bassin challandais. L'association sert en fait d'intermédiaire. Elle embauche les personnes via l'ANPE et refacture les salaires à l'entreprise.

Au total, Océan Marais de Monts a permis l'embauche de 10 personnes en RMA, principalement dans des entreprises de découpe de volaille. Sur ces 10 personnes, l'une d'elles arrive au terme de ses trois contrats de 6 mois. Elle sera prochainement embauchée en CDI. « Même si nous devons fournir un effort supplémentaire, notamment au début où la personne doit se familiariser avec les contraintes d'une vie de travail, les résultats sont très positifs, se réjouit Michel Van Resenberg. Il est évident que cela permet vraiment de remettre le pied à l'étrier à des personnes en difficulté. » Le groupement vient d'ailleurs de décider de signer huit nouveaux RMA.

Les Jardins de Cocagne s'épanouissent

La Vendée manque de travailleurs manuels. En 2006, 20% des offres d'emploi, c'est-à-dire au total 6 000 postes, n'ont pas trouvé preneurs. Les chantiers d'insertion ont donc comme objectif de former les demandeurs d'emploi dans ces métiers où la main d'œuvre manque. C'est exactement ce que font à Pouzauges les Jardins de Cocagne, activité qui permet aux bénéficiaires du RMI de travailler dans la production maraîchère de légumes biologiques, activité en plein essor qui offre de nombreux débouchés. « Cette année, le Conseil Général, en partenariat avec la commune de Pouzauges et la fondation Bertrand Gonnord, a décidé d'aider à la création de



douze nouvelles places. Cette aide prend la forme d'une augmentation ainsi que d'une participation à la rémunération des salariés embauchés en contrats d'avenir », annonce Jean-Pierre Lemaire, conseiller général du canton de Pouzauges. Une action qui prend également un sens d'éducation à la santé puisque, en apprenant à jardiner, les bénéficiaires du RMI apprendront également à utiliser les produits naturels que sont les légumes, donc à bien s'alimenter, ce que les personnes possédant un petit budget ne parviennent pas toujours à faire.

Contrats d'avenir : un essor exceptionnel

Avec les Revenus Minimum d'Activité (RMA), les contrats d'avenir sont la deuxième grande possibilité pour embaucher un chômeur de longue durée et ont, en Vendée, été étendus à la demande du Conseil Général aux bénéficiaires du RMI. Le contrat d'avenir est un contrat de travail à durée déterminée (de six mois à deux ans) et à temps partiel (26 h), utilisable dans le secteur non marchand, comme par exemple les

chantiers d'insertion. Il permet de rémunérer la personne embauchée à hauteur du SMIC, le Conseil Général, lorsqu'il s'agit d'un Rmiste, versant à l'employeur une aide égale à l'allocation RMI. Au 30 septembre dernier, la Vendée se situait au troisième rang des départements ayant conclu le plus grand nombre de contrats d'avenir. Soit 725, qui seront financés grâce à un investissement du Conseil Général de 5 millions d'euros.



L'intérim : une solution humaine pour remettre les Rmistes sur le marché du travail

Pour certaines personnes, il est particulièrement difficile de s'intégrer dans le monde du travail : manque de qualification ou de moyens de transport, handicap et refus répétés peuvent mener à un sentiment d'échec. Pourtant, en Vendée, des entreprises sont prêtes à ouvrir leurs portes à ces personnes. Il ne leur manquait qu'un intermédiaire. Depuis le mois d'octobre, il existe : SITI Intérim, une agence pas comme les autres pour qui l'aspect humain prime sur le reste.

formation pour apprendre aux autres à travailler. J'apporte mon expérience. Si en face, le jeune en veut vraiment, il n'y a pas de raison que ça ne marche pas ! » Et l'envie est là, à écouter Alexandre : « C'est dur, je manque de rythme. Mais je me donne à fond. Si je peux continuer jusqu'au bout, je le fais. » Jusqu'au bout, chez SITI Intérim, c'est jusqu'à l'embauche. « Notre objectif est que les intérimaires trouvent rapidement une place pérenne, explique Louise-Michèle Gady, la responsable de l'agence. Cela nous

démarche des autres sociétés d'intérim. » La différence principale, cependant, réside dans la clientèle : SITI ne s'occupe pas des professionnels de l'intérim mais de ceux qui n'ont pas la même chance que les autres ou qui ont subi des accidents de vie. « Mais attention, nous restons des professionnels de l'emploi reprend Louise. Il faut que la personne en face ait la volonté de s'en sortir, de se replacer dans le monde du travail. » Et surtout, SITI est une société, qui doit tourner », affirme Fabrice Preault, directeur de

Trait d'union, le principal actionnaire de SITI. La motivation est double : à la fois économique et humaine. « Quand une entreprise lambda a un objectif économique avec des contraintes sociales, nous avons un objectif social avec des contraintes économiques », sourit encore Fabrice Preault.

La volonté de s'en sortir

Première conséquence de cette philosophie : un surcoût dans l'accompagnement des intérimaires. « Accompagner n'est pas protéger, nuance Louise. Il faut que la personne fasse preuve de volonté. Alors, nous pouvons être efficaces. » Deuxième conséquence : de belles et riches histoires. Philippe a la trentaine, des compétences en comptabilité et en informatique. Il a sa voiture, est autonome. Il souffre simplement d'un handicap physique assez lourd. Depuis mars 2004, il était au chômage, après 5 années passées dans une maison de quartier à s'occuper du secrétariat, de la comptabilité et à s'occuper de l'informatique. « Il a envoyé 60 CV. Que des réponses négatives », explique Louise-Michèle Gady. Grâce à ses contacts et à sa pugnacité, elle finit par entrer en contact avec Daniel Renault, qui vient de créer sa société d'ambulances à La Chaize-le-Vicomte : « Moi,

l'administratif, ce n'est pas ma tasse de thé. Au bout de quelques semaines d'activité, les factures s'entassaient... SITI Intérim m'a alors parlé de Philippe. J'ai dit oui tout de suite. » À son bureau, Philippe acquiesce : « Je suis arrivé début janvier. Tout se passe très bien. Là, je dois mettre toute la partie administrative à jour, je travaille toute la semaine. Ensuite, je viendrais seulement quelques heures, pour saisir les factures et faire la compta. » Son souhait est simple : trouver d'autres entreprises qui acceptent de le prendre à temps partiel pour leur comptabilité : « Je veux faire de vraies semaines. » SITI Intérim est là pour l'aider à atteindre cet objectif.

Un choix gagnant-gagnant

« Nous sommes une jeune société, termine Louise-Michèle. La partie la plus difficile, c'est de prospecter. Accueillir Philippe, Alexandre et les autres, c'est bien, mais il nous faut des entreprises pour les faire travailler. » Celles qui ont franchi le cap, à l'exemple de Privat, ne le regrettent pas, bien au contraire. « Professionnellement, c'est pareil. Humainement, c'est riche. C'est du gagnant-gagnant », conclut, enthousiaste, Daniel Renault. Qui espère que d'autres lui emboîteront le pas.



Philippe a permis à Daniel Renault de mettre à jour sa comptabilité.

Il fait un froid glacial en ce matin de janvier. La neige qui a recouvert la Vendée ne freine cependant pas l'ardeur d'Alexandre. Ce jeune homme de 26 ans a trouvé du travail sur un chantier dirigé par l'entreprise Privat, non loin de La Roche-sur-Yon : « Il y a peu, j'étais au RMI. J'ai le permis, mais pas de voiture : dans une recherche d'emploi, ça complique tout. » Dans son foyer, il entend parler de SITI Intérim, décide de s'y rendre. « Ensuite, tout est allé très vite. En 15 jours, ils m'ont trouvé ce chantier prêt à m'accueillir. » S'il maîtrise les rudiments du métier de maçon, Alexandre a encore beaucoup à apprendre. Pour cela, il est accompagné par Bernard Praud, 33 ans d'expérience chez Privat. « On m'a proposé de faire une

BOULANGERIE - Concours du meilleur jeune boulanger européen Brice Pierrel décroche la première place !

L'artisanat se porte bien dans le département. On peut même dire qu'il a des mains en or. En témoignent les nombreux jeunes vendéens qui accèdent à la plus haute marche du podium lors des finales des concours nationaux voire européens. C'est le cas de Brice Pierrel, jeune homme de 21 ans originaire des Clouzeaux qui nous réserve chaque année un nouveau scoop ! Promu «meilleur boulanger de France» en 2006, il faut croire qu'il savait déjà à l'époque qu'il pouvait viser plus haut. Un an plus tard, Brice accède en effet au titre de «meilleur jeune boulanger d'Europe» et se hisse par la même occasion parmi la fine fleur des boulangers. C'est son département puis son pays qu'il représente mais c'est aussi un métier, sa passion, et toute une filière, celle de l'artisanat qu'il porte à bout de bras jusqu'au sommet. Retour sur le brillant parcours de ce Vendéen aux mains dorées.



Après avoir été sacré meilleur boulanger de France, Brice Pierrel décroche la palme européenne.

Il y a un an, nous vous présentions le parcours de Brice Pierrel, jeune Vendéen des Clouzeaux qui venait de décrocher le titre de «meilleur boulanger de France». Son prochain défi nous disait-il à l'époque était de se présenter et de représenter la France au concours du meilleur boulanger européen. Normal puisqu'en France il avait largement fait ses preuves en matière de petits pains, pâtisseries, viennoiseries et diverses pièces artistiques qu'il sait préparer comme personne. Fin novembre, il se rend donc au Luxembourg pour disputer le titre européen aux côtés de 19 autres jeunes concurrents. À nouveau, il décroche une palme, celle du meilleur jeune boulanger européen. Se dépasser et

donner le meilleur de soi-même. Ce sont les mots que Brice Pierrel choisit pour expliquer sa victoire. En toute simplicité, Brice revient volontiers sur les différentes étapes qui l'ont conduit à cette grande marche du podium, il y a quelques semaines, lors de cette finale du Concours du Meilleur Jeune Boulanger d'Europe qui se déroulait au Luxembourg.

Brice trouve sa vocation dans l'artisanat

Aujourd'hui âgé de 21 ans, Brice a trouvé sa vocation il y a 6 ans en intégrant l'Esfora-Chambre des Métiers à La Roche-sur-Yon où, grâce à ses professeurs et les professionnels

qu'ils côtoient (et n'oublie jamais de remercier), il complète d'année en année son palmarès : 2^e prix du concours départemental puis 1^{er} au régional, au national et depuis peu européen. Brice travaille actuellement chez Franck Deperriers (La Petite Boulangerie à Nantes) tout en se fixant un nouvel objectif, professionnel cette fois : décrocher son brevet professionnel en juin prochain. Quelle belle récompense pour cet ancien collégien peu motivé qui s'oriente puis trouve sa voie dans l'artisanat. Et découvre aussi que grâce au travail et à une bonne dose de volonté, on peut porter haut les couleurs de son métier. On lui souhaite des années croustillantes de succès !

Brice Pierrel

«Ça s'est joué serré, mais notre pain français a fait la différence !»

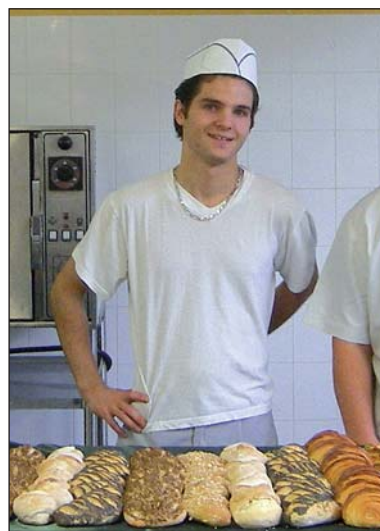
Le Journal de la Vendée : Parlez-nous de ce concours que vous venez de remporter ?

Brice Pierrel : Il s'agissait du concours international des meilleurs jeunes boulangers. Nous étions vingt candidats, deux par pays. L'autre candidat français et moi-même nous sommes préparés à Rouen, pendant deux semaines, à l'Institut National de Boulangerie et Pâtisserie. On a été conseillés par un meilleur boulanger de France. Il nous a appris à gérer le temps car l'épreuve du concours dure cinq heures. En tout, je crois que j'ai dû m'entraîner une quinzaine de fois ! À Rouen mais aussi à l'école et sur mon lieu de travail. L'épreuve consiste à réaliser 180 pièces réparties en trois catégories, plus une pièce artistique sur le thème du cyclisme. On devait faire 60 viennoiseries, 60 croissants ou pains au chocolat et 60 petits pains en respectant plusieurs critères. J'ai

eu des pénalités par exemple parce que certaines pièces pesaient 73 grammes au lieu de 70. C'est très pointu !

JDV : Qu'est-ce qui a fait la différence avec les dix-neuf autres candidats ?

B.P. : La qualité du pain qu'on sait faire en France ! En France, on est très doués en cuisson et je me suis rendu compte qu'on nous attendait au tournant en ce qui concerne la décoration. Les Suisses par exemple sont très doués en déco ! La qualité du travail, l'esthétique mais aussi la cuisson comptent beaucoup. Et en France, côté cuisson, on sait faire. Les pains de certains candidats étaient bien pâles et ressemblaient plus à notre préfeu vendéen ! Je me suis vraiment concentré sur les 180 pièces et le temps qu'elles cuisent ou entre deux séries, je m'occupais de la pièce artistique. J'ai remporté



le concours en individuel, ça s'est joué serré, mais je pense que c'est la qualité de notre cuisson française qui a fait toute la différence.

JDV : Qu'avez-vous choisi de réaliser pour la pièce artistique ?

B.P. : Puisque le thème était le sport et le cyclisme, j'ai choisi de réaliser une Tour Eiffel parce qu'on est quand même un peu chauvins en France ! Et à côté de la Tour Eiffel, j'ai fait un Vélo-drome où figuraient les noms de tous les vainqueurs du Tour de France, histoire de montrer aux autres pays qu'ils étaient représentés sur ma pièce car il n'y a pas que des Français à avoir remporté le Tour bien sûr ! La pièce artistique a dû me prendre environ 1h30. Je ne pouvais utiliser aucun autre support qu'un support alimentaire. Tout devait être comestible.

JDV : Qu'auriez-vous à dire aux jeunes qui s'orientent comme vous dans une filière artisanale ?

B.P. : Persévérez ! Il ne faut jamais baisser les bras. Moi, je n'ai pas trouvé ma voie tout de suite. J'ai d'abord commencé par la pâtisserie puis bou-

langerie. Et j'ai rapidement su que c'était mon truc. En pâtisserie, j'avais l'impression qu'il fallait juste suivre une recette pour réussir son gâteau. Le pain lui, il est vivant. Pour faire un bon pain, il faut maîtriser la cuisson car le pain vit et se transforme. Il faut réussir à le dompter.

JDV : Vous passez votre brevet en fin de saison. Quels sont vos projets pour l'année prochaine ?

B.P. : Je travaille à fond pour obtenir mon Brevet Professionnel de Boulanger que je passe en juin prochain tout en continuant à travailler chez mon patron à Nantes. Ensuite, j'ai très envie d'aller à La Réunion pour travailler mais aussi pour prendre un peu de bon temps et changer d'air ! Je viens de me mettre à la planche à voile alors je me dis que c'est l'occasion de partir. Il faut quand même que je sorte un peu de mes fournils de temps en temps !

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

La protection du littoral au cœur de l'action écologique du Conseil Général

Le Conseil Général met tout en œuvre pour protéger le littoral contre les assauts de la mer. En effet, la montée régulière des eaux, alliée à la force du courant, fragilise nos digues et menace nos territoires d'inondations. Cependant, le programme défense contre la mer n'est pas facile mener, notamment parce qu'il est strictement encadré par la loi. Toutes les opérations de renforcement doivent être ainsi conduites avec la Région et l'Etat, notamment dans le cadre des contrats de projets. Cependant, c'est l'Etat seul qui fixe le montant de sa participation chaque année, le Conseil Général ne pouvant que « s'aligner » sur cette participation, à hauteur de 30%. Or, et ce depuis plusieurs années, l'Etat se désengage de ses responsabilités dans ce domaine, ce qui, automatiquement, a conduit le Conseil Général à ne pouvoir s'engager à hauteur de ce qui était prévu. C'est ainsi que la réhabilitation du muret sur le port des Brochets a pris du retard. Néanmoins, le Conseil Général possède une réelle marge d'action en matière de protection du littoral, notamment dans l'aide qu'il apporte aux communes dans leurs actions de préservation de leur environnement. C'est ainsi que l'Assemblée départementale a lancé voici quelques temps une action tout à fait originale, unique en France. Il s'agit des contrats environnement littoraux, qui permettent aux communes de la côte vendéenne de procéder à un diagnostic complet de leurs besoins en matière de protection de leurs paysages, afin d'engager des actions concrètes pour y répondre. De son côté, le Conseil Général s'engage à financer à hauteur de 40% chaque action, sous réserve que cette dernière ait été bel et bien réalisée, ce qui permet un contrôle strict de l'argent public dépensé. Depuis leur lancement en 2004, 12 communes ont déjà signé un contrat environnement rural, et huit autres contrats seront conclus cette année. Grâce à ceux-ci, la Vendée parvient à remédier aux erreurs qui ont pu être commises dans le passé, notamment dans la protection et l'ouverture aux publics des espaces naturels sensibles, la limitation de publicités et l'intégration des bâtiments et des équipements touristiques dans l'environnement.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Défense contre la mer et protection du littoral : à renforcer !

En 2005, une étude du Conservatoire National du Littoral mesurait pleinement l'impact de l'érosion sur les plages, dunes, falaises, polders ou présalés. Sur les côtes sableuses, cet impact est spectaculaire : il pourrait atteindre plusieurs dizaines de mètres à l'horizon 2100. Le Conservatoire qui possède 10% des côtes françaises estimait que plus de 5000 hectares du patrimoine actuel, plus de 30 000 hectares du patrimoine futur, pourrait être épisodiquement couvert par la mer. L'objectif, lors de la création en 1975 du Conservatoire, était de protéger 30% des rivages métropolitains, à une époque où certaines régions comme la Méditerranée étaient déjà fortement urbanisées, alors que d'autres présentaient une façade naturelle prédominante, comme en Corse, où le Conservatoire a pu devenir propriétaire de plus du 5^{ème} du linéaire côtier. Sur la façade atlantique, les propriétaires de maisons «les pieds dans l'eau» ont du souci à se faire. Il faut rappeler que la loi Littoral de 1986 prévoit l'interdiction de construire dans une bande de 100 mètres à compter du rivage et de créer des routes à moins de 2 km. En effet, au niveau mondial, dans 70% des cas, le recul des plages auquel on est confronté également en Vendée, est causé par l'homme. En Bretagne comme en Normandie, le Conservatoire est présent sur la plupart des grands sites naturels de l'Ouest, comme à la Pointe du Raz, qui a bénéficié d'une opération «grand site» exemplaire. La loi Littoral prévoit en effet à la fois la protection et la mise en valeur du littoral, même si ont été oubliées dans les dérogations les stations d'épuration qui sont un problème énorme pour les communes... Parallèlement, il existe un programme «Défense contre la mer» en Vendée, mais sur près de 4,5 Millions d'euros votés depuis 2000, seuls 2,6 Millions d'euros ont été engagés par le Conseil Général en 7 ans, ce qui correspond exactement aux subventions reçues ! C'est peu pour un Conseil Général qui considère le littoral comme un patrimoine essentiel ! Par contre, le projet de réhabilitation de l'estacade de la Tranche/Mer vient de passer de 600 000 euros en septembre 2006 à 1,1 Million d'euros. Compte tenu des activités de plaisance, le statut départemental de l'estacade ne se justifiant plus, il est prévu que l'ouvrage sera remis à la commune de la Tranche à l'issue des travaux de remise en état. En sera-t-il de même à Talmont ? Il est regrettable qu'à contrario le projet de muret du port des Brochets à Bouin qui touche les habitations ostréicoles, zone largement inondée fin 1999, et dont les démarches ont été entamées en 2002, n'ait pas bénéficié de la même célérité. Nous ne doutons pas que le Conseil Général abondera l'enveloppe comme pour la Tranche/Mer !

SANTÉ - Modernisation du Centre Hospitalier Départemental La Roche-Luçon-Montaigu Un pôle médical d'excellence pour la Vendée

Le Centre Hospitalier Départemental, qui a été construit aux Oudairies sur un terrain légué par le Conseil Général dans les années 70, va être étendu et modernisé. Les travaux qui commenceront dans quelques mois prendront en compte la réhabilitation du bâtiment central mais aussi la construction de nouveaux pôles, dont la maternité et le pôle urgences. À noter également, la mise en place d'une hélisation sur le toit du bâtiment principal.

Moderniser le bâtiment principal et construire de nouveaux pôles, tout en permettant aux patients d'être soignés sur place et dans de bonnes conditions pendant toute la durée des travaux : tels sont les objectifs premiers de la restructuration du CHD multisite La Roche-Luçon-Montaigu. Les travaux, qui commenceront dès l'automne prochain par la construction de nouveaux bâtiments, incluant la création d'une nouvelle maternité, seront finis en 2010 mais n'engendreront en effet aucune fermeture de service. Une deuxième



Les travaux prévoient notamment une extension des parkings et la création d'une hélisation (au fond sur l'image).

phase, de 2010 à 2013, concernera ensuite la réhabilitation du bâtiment principal, par où vous entrez lorsque vous vous rendez au CHD, ainsi que la création d'une hélisation (Lire l'interview d'Antoine Chéreau). «Mais les travaux vont aussi prendre en compte la circulation autour de l'hôpital afin

de fluidifier les entrées et sorties des voitures qui circuleront en boucle. De même, de nouvelles places de parking sont prévues, 278 exactement», annonce Michèle Peltan, conseillère générale de La Roche-sur-Yon sud. Concernant les conditions d'hébergement des malades, un des gros

points du projet, elles vont être améliorées et il y aura d'avantage de chambres à un lit puisque leur nombre passera de 209 à 535. À noter aussi que l'ensemble des bâtiments seront construits dans le respect des normes HQE (Haute Qualité Environnementale).

Liste des actions phares entreprises pendant ces travaux :

1^{ère} phase (2007/2010) = création de nouveaux bâtiments

- Création d'une maternité dans un nouveau bâtiment situé à l'arrière de l'actuel bâtiment principal.

- Création d'un nouveau bâtiment pour le service de réanimation USC (Unité de Soins Continus)

2^e phase (2010/2013) = Restructuration du bâtiment principal

- Création d'une hélisation au sommet du bâtiment

- Amélioration des conditions d'hébergement pour les malades avec l'optimisation des chambres à 1 lit, l'installation de façades vitrées protégées par les brise-soleil...

- Regroupement des consultations au niveau 0

- Mise en place d'un nouveau pôle urgences qui permettrait notamment de séparer les enfants des autres patients.

- Agrandissement du sas ambulances afin de pouvoir en recevoir 4 au lieu de 2.

- Amélioration des zones de stationnement avec, à terme, 278 places de parking supplémentaires.

Antoine Chéreau, président du Centre Hospitalier Départemental «Un hôpital confortable pour les patients et à la pointe des compétences médicales»



Le Journal de la Vendée : Pouvez-vous expliquer l'enjeu d'un projet d'une telle ampleur ?

Antoine Chéreau : Ce projet va permettre de faire du CHD une référence dans son domaine. Il fait partie d'un programme plus large visant à renforcer les sites de Luçon et Montaigu. L'enjeu est de voir l'aboutissement d'un hôpital neuf et restructuré qui soit à la disposition des patients mais qui soit aussi à la pointe des compétences médicales actuelles. Notre volonté est aussi de continuer de mettre tout en œuvre pour accueillir en Vendée les meilleurs praticiens et professionnels de la santé.

JDV : La création d'une hélisation est l'un des gros piliers de ce projet ? En quoi est-ce si important ?

A.C. : Actuellement, nous sommes confrontés à un nombre important de contraintes lorsqu'il nous faut un hélicoptère en cas d'urgence. Nous devons partager un hélicoptère avec le CHU de Nantes et ce n'est jamais simple ! Cette hélisation était une véritable nécessité, d'autant plus que nous avons sur le département deux îles d'où les malades doivent être évacués le plus vite possible en cas d'urgence. Nous profiterons des compétences de l'équipe d'urgentistes avec laquelle nous travaillerons plus étroitement lorsque l'hélisation vendéenne sera en service.

SOLIDARITÉ - Centre médico-social de Beauvoir-sur-Mer De nouveaux locaux pour une plus grande proximité

Enfin ! Après plusieurs mois de travaux, le nouveau centre socio-médical de Beauvoir a ouvert ses portes rue des Trois-Alexandre. Situé à quelques dizaines de mètres de l'ancien centre, il offre désormais aux onze personnes qui y travaillent une capacité d'accueil sans commune mesure avec le précédent bâtiment. «Ici, les personnes sont accueillies individuellement, par des gens qui sont à l'écoute. Dans un centre médico-social, on ne fait pas du travail administratif : c'est un lieu où l'on aborde en toute discrétion les difficultés que l'on rencontre, et c'est surtout un lieu où l'on trouve l'aide dont on a besoin», a expliqué Michel Dupont, conseiller général de Beauvoir. Ce

nouveau centre médico-social vient compléter un ensemble de services déjà bien présents dans le canton de Beauvoir-sur-Mer, qui compte par exemple 98 assistants maternels et familiaux (108 naissances y ont été enregistrées en 2006). «Nous souhaitons que tous les élus locaux, asso-

ciations et bénévoles, qui consacrent leur temps au bien commun, puissent travailler ensemble», a conclu Michel Dupont. Le centre médico-social de Beauvoir, fruit d'un précieux partenariat entre la municipalité, l'office HLM et le Conseil Général, est un bel exemple de collaboration fructueuse.



MAISON DÉPARTEMENTALE DU HANDICAP - Elle ouvrirait ses portes il y a un an Un anniversaire et des projets

Il y a un peu plus d'un an le Conseil Général de la Vendée ouvrirait dans ses murs la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Conçue pour être un guichet unique en charge de traiter chaque cas en particulier, cette

nouvelle structure a eu le temps de faire ses preuves au point de se rendre aujourd'hui indispensable. Pour preuve, elle a reçu plus de 6 000 appels et a accueilli dans ses locaux plus de 2 200 Vendéens, sans compter les 11 000 dossiers qui lui ont été adressés. Par ailleurs, le fond de compensation a commencé à se réunir. Sa mission est d'aider les personnes handicapées à couvrir les dépenses qui restent à leur charge lorsque les prestations légales ont été accordées. Enfin, une équipe de 7 conciliateurs bénévoles a été mise en place pour aider les personnes dans leurs démarches. «Nous avons souhaité aller plus loin», a déclaré Véronique Besse, présidente de la MDPH. Notre ambition est d'être un

guichet unique, qui s'adresse à des personnes et non à des dossiers. Pour cela, nous avons créé une permanence en langue des signes et un accueil dédié aux non-voyants.» Véronique Besse a également annoncé l'amélioration du système des aides à l'adaptation des logements, via la coordination du traitement des demandes auprès des différents organismes compétents. Enfin, elle a annoncé la construction pour début 2009 d'une nouvelle MDPH pour que soient réunis en un seul lieu tous les services et des permanences déconcentrées : «C'est à nous d'aller vers les personnes handicapées et non l'inverse.» L'implantation des deux premières permanences est à l'étude pour Fontenay et l'Île-d'Yeu.



KINÉSITHÉRAPIE - Contre la bronchiolite Une technique bien rôdée

Le Conseil Départemental de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes de la Vendée (CDO MK 85) mis en place en juillet dernier vient d'acquiescer ses locaux. L'occasion de faire un point sur la bronchiolite. Cette maladie qui atteint chaque année 30% des nourrissons et ne peut être soignée sans l'intervention de Kinésithérapeutes libéraux ou salariés à l'hôpital.

«La bronchiolite, cette maladie infantile très contagieuse est due au Virus Respiratoire Syncytial (VRS) qui se répand particulièrement durant les mois d'hiver, de novembre à avril», explique Claude Debiard président du Conseil Départemental de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes de Vendée. Le virus transmis par la salive, la toux, les éternuements ou encore par les mains, atteint les bronches des enfants. La bronchiolite débute par un simple rhume, une rhinite ou une toux qui se transforme

en gêne respiratoire avec encombrements pulmonaires. Une technique pratiquée par les Kinésithérapeutes permet d'évacuer les sécrétions qui empêchent les enfants de respirer normalement. «Le rythme respiratoire de l'enfant est accéléré par le Kinésithérapeute qui appuie sur les bronches puis, par une manœuvre agissant sur la glotte, il fait remonter les sécrétions. Les séances sont spectaculaires pour l'entourage mais indolores pour l'enfant, sa cage thoracique est encore souple. L'hospitalisation doit être réservée aux enfants les plus atteints et aux nourrissons en très bas âge.»

Quelques principes pour éviter la contagion.

En amont il existe quelques principes à respecter pour limiter les risques de transmissions du virus. Il faut que les adultes se lavent systématiquement les mains avant de s'occuper de leur bébé. Il vaut mieux éviter de les emmener dans les endroits enfumés ou dans des lieux publics et surtout éviter le contact avec d'autres enfants porteurs du virus.



■ Conseil Départemental de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes de Vendée. 117, rue de la Simbrandière. Bât. B 85000 La Roche-sur-Yon. Fonctions : gestion administrative et juridique de la profession Lutte contre l'exercice illégal de la masso-kinésithérapie Instruction des plaintes liées à la profession Evaluation des pratiques professionnelles

MARS / AVRIL Spectacles de Vendée
Le printemps culturel démarre bien

www.vendee.fr
tél. 02 51 36 93 60

Jeudi 15 mars

FlamencOriental

Compagnie Antonio Najarro
Conception et chorégraphie Antonio Najarro
Salle Louis-Claude Roux,
Challans - 20h30
Ouverture billetterie le 23 février - 10h

Premier prix du Conservatoire Royal de danse de Madrid, en 2000, Antonio Najarro est nommé Premier Danseur au Ballet National d'Espagne. Il travaille sous la direction de prestigieux chorégraphes tels que Rafael Aguilar avant de devenir lui-même chorégraphe de renom et de recevoir le premier prix du 8e Concours International Chorégraphique de Danse Espagnole de Madrid. Désormais, il est reconnu comme l'un des meilleurs jeunes chorégraphes de danse espagnole aussi bien par la critique que par le public. Avec *FlamencOriental*, il fait le pari d'une fusion entre le flamenco, la danse classique espagnole et la danse orientale. Pari réussi. Les 23 artistes, musiciens orientaux, musiciens flamencos et danseurs présentent un grand spectacle.



Samedi 17 mars

Poum

Chanson plus bifluorée
Xavier Cherrier, Michel Puyau,
Sylvain Richardot
La Conserverie,
Saint-Gilles-Croix-de-Vie - 20h30
Ouverture billetterie le 26 février - 10 h



N'ayant pour ambition que le rire et le plaisir, les «petits frères des Frères Jacques», revisitent la chanson française, des reprises, des compositions originales et des parodies toujours plus folles. La touche «bifluorée» est assurée par la brillance d'un humour déjanté, allié au talent de cordes vocales aiguës. «Ni vulgaire, ni méchant, ni acide, *Chanson plus bifluorée est un groupe qui dégage une sympathie immédiate...*» L'Express.

Mardi 27 mars et mercredi 28 mars

Un violon sur le toit

d'après Sholem Aleïchem
Musique : Jerry Bock
Adaptation française :
Stéphane Laporte
Mise en scène : Olivier Bénézech et
Jeanne Deschaux
Avec Franck Vincent, Isabelle Ferron
et 40 comédiens et musiciens
Théâtre Millandy, Luçon, 20h30
Ouverture billetterie le jeudi 1er mars - 10h

Au début du XX^e siècle, dans le quartier juif d'Anatevka en Russie, Tévy est un modeste laitier dont les trois préoccupations majeures sont d'assurer la subsistance de sa joyeuse famille et de sa descendance en cherchant de bons maris à ses trois filles capricieuses, et rassurer Dieu quant aux libertés qu'il prend vis-à-vis des traditions et de la religion. Hymne au rêve et à la gaieté, Un violon sur le toit, comédie musicale de référence, créée en 1964 n'a cessé d'être jouée dans le monde entier. La célèbre *Ah si j'étais riche* extraite de la comédie a été un immense succès d'Ivan Rebroff. Le spectacle est grandiose : une quarantaine de comédiens, acteurs et musiciens développent une énergie éblouissante.



Lundi 2 avril

La Passion selon Saint-Jean

de Jean-Sébastien Bach
Ensemble Jacques Moderne
les Folies françaises
Joël Suhubiette, direction
Inrid Perruche, soprane, Gérard Lesne, alto, Paul Agnew, ténor,



Stephan Imboden, basse
Eglise Saint Pierre,
Saint-Pierre-du-Chemin - 20h30
Victoire de la Musique 2006
Ouverture billetterie lundi 5 mars - 10h

Considéré comme l'un des meilleurs chœurs français, l'ensemble Jacques Moderne, dirigé par Joël Suhubiette est reconnu pour son sens de l'innovation et de la variété. L'ensemble participe à de nombreux festivals, en France et l'étranger, La Folle Journée de Nantes, les festival d'Ile de France... Mais aussi dans de nombreuses salles, au Théâtre des Champs Elysées, au Châtelet, à la Cité de la Musique et au Théâtre de la Ville de Paris... Il a enregistré plusieurs disques de grande qualité, dont les Motets de Bassano lequel a été retenu au Palmarès du Prix International Antonio Vivaldi de Venise en 1997 ou encore Les Nuits de Sceaux de Nicolas Bernier qui a été récompensé par un ffff de Télérama.

VENDREDI 2 MARS

Historial de la Vendée
Les équipages de guerre français à l'honneur

Alors que l'exposition «La mer pour mémoire» continue, l'Historial de la Vendée propose à ceux qui veulent approfondir leurs connaissances en histoire de la marine française une conférence sur le thème : «*MATHURINS et BOSCO, les équipages de guerre français au XIX^e siècle*». Cette conférence sera donnée par André Ropert, professeur agrégé d'histoire, le vendredi 2 mars à 20h30 à l'Historial.

Renseignements : 02 51 47 61 61



DU 2 AU 11 MARS

Tiffauges
«Le train sifflera...»

La nouvelle création de la compagnie Teiphalia «Le train sifflera», sera présentée du 2 au 11 mars dans la salle polyvalente de Tiffauges. Les douze comédiens dirigés par Virginie Frappart, metteur en scène professionnel, transporteront les spectateurs dans l'univers du western-spaghetti.

Renseignements : 06 23 02 48 27 ou
assoctephalia@yahoo.fr

Tarifs : normal : 6€, Jeunes : 4€, moins de 10 ans : gratuit
Vendredi 2 et 9 mars : 20h30
Samedi 3 et 10 mars : 20h30
Dimanche : 4 et 11 mars : 15h

LES 3 ET 4 MARS Concert-spectacle à La Verrie
Une rencontre avec Shrek, Frère des Ours...



L'ensemble musical l'Espérance de La Verrie vous invite à venir découvrir son nouveau concert spectacle le samedi 3 mars à 20h30 ou le dimanche 4 mars à 15h à la salle Stéphane Traïneau de Mortagne-sur-Sèvre. À travers une projection d'images sur écrans géants, des effets de lumières, l'harmonie accompagnée de Jacques Raveleau Duparc et de la chorale IMV (Institut Musical de Vendée), vous

propose de revisiter le cinéma. Au programme : Les Choristes, Gladiateurs, Shrek, Frères d'ours et de nouvelles animations scéniques avec la troupe de théâtre Expression libre. Les places sont à retirer au magasin Agathes Fleurs de La Verrie ou à l'Office de tourisme de Mortagne-sur-Sèvre.

Renseignements : 02 51 65 11 32.
Tarifs : 14€, 8€ (- 12 ans).

DIMANCHE 10 MARS Jazz à Beaulieu-sous-la-Roche
Avec le groupe vendéen Cool Jazz Duo

Le groupe vendéen Cool Jazz Duo vous donne rendez-vous le dimanche 10 mars à 20h30 à l'église de Beaulieu-sous-la-Roche. La chanteuse Karine Anderson et le guitariste Jean-Luc Beranger vous offrent dans le cadre des Hivernales un concert tiré de leur album reprenant les grands succès populaires du swing, de la valse... Vous y découvrirez la voix de Karine, suave, le timbre grave, parfaitement accompagnée par le jeu de guitare

de Jean-Luc. À croire qu'ils ont su conserver la spontanéité connue à la création de leur groupe. Ils racontent en effet que la deuxième fois qu'ils se sont vus, leur duo fonctionnait déjà si bien qu'ils décidèrent d'enregistrer immédiatement. Vous le constaterez en live le 10 mars prochain !

Renseignements : 02 51 05 90 49
(du mardi au samedi de 9h à 12h30).
Tarifs : 8€ (gratuit - 10 ans).



À PARTIR DU 16 JUIN 9^{ème} Festival Simenon
Le Commissaire Maigret fête ses 75 ans !



Le programme du Festival Simenon 2007 vient de sortir ! Il aura lieu cette année du 16 au 24 juin aux Sables d'Olonne. Pour vous mettre d'ores et déjà l'eau à la bouche, voici quelques-unes des nombreuses animations qui vous attendent : exposition de BD policières, projection de films, concours de voitures anciennes, conférences sur Maigret etc. Toute la semaine, vous pourrez revivre les premiers succès du célèbre Commissaire Maigret qui a vu le jour sous la plume de l'écrivain

Simenon en 1932. Vous pourrez visiter un commissariat de police de l'époque de Maigret mais aussi découvrir les démonstrations de la police scientifique actuelle. Le Festival est l'occasion aussi cette année de revenir sur les 100 ans de la Police Judiciaire créée par Georges Clemenceau, en 1907 donc, avec la mise en place des fameuses Brigades du Tigre...

Renseignements :
www.festival-simenon-sablesolonne.com

À PARTIR DU 10 FÉVRIER Manoir de Réaumur
La maison du maître à nouveau ouverte

Le 10 février, le manoir de Réaumur ouvre ses portes. Accompagné d'un jeune garçon qui vient de capturer un insecte dans la campagne, le visiteur découvre à travers la magie du théâtre optique la vie du célèbre savant Antoine Ferchault de Réaumur. Désormais, le manoir du XVIII^e de ce dernier, remarquablement bien conservé et restauré, abrite une muséographie présentant sa vie, ses passions et ses travaux. Aussi célèbre à Paris que peu connu sur ses terres, il contribua à faire avancer la science dans de nombreux domaines que le visiteur découvre lors de la visite, thermomètre, poussinières, ruche vitrée...

Date et horaires d'ouverture :
-Du 10/02 au 05/03 : tous les jours sauf les mercredis de 14h à 18h
-Du 31/03 au 02/05 : tous les jours sauf

les mercredis de 14h à 18 h
-Du 03/05 au 15/06 : tous les samedis et dimanches de 14h à 18h
-Du 16/06 au 16/09 : tous les jours de 11h à 19h
-Du 17/09 au 30/11 : les dimanches, jours fériés et vacances de La Toussaint de 14h à 18h
Tarifs : Adultes : 5€ / Enfants (de 8 à 13 ans) : 3,40€ / Moins de 8 ans : gratuit / Groupes : 3,40€



JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE Expo à Faymoreau
Les mineurs racontés en images

Place forte de l'exploitation du charbon en Vendée, Faymoreau rend hommage à ses mineurs toute l'année, à l'occasion d'une exposition



qui vient d'ouvrir ses portes jusqu'au 30 décembre. Exploité dès 1830, le minerai découvert sur place en 1827 a grandement participé au rayonnement du bourg jusqu'à la fermeture de la mine en 1958. Aujourd'hui, au travers des clichés de Pascal Baudry, les hommes et les paysages se souviennent de cet «âge d'or», déjà mis en valeur par l'ouverture du musée en 2000 et l'installation de 18 vitraux contemporains dans la chapelle des mineurs l'année suivante.

Renseignements : 02 51 00 48 48
Ouvert les mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h - Tarifs : 3€, 2€ (étudiants, demandeurs d'emploi, invalides). Gratuit jusqu'à 16 ans

27 FÉVRIER ET 1^{ER} MARS Circuit des plages
Un finish en beauté



Plus que deux manches avant la fin du circuit des plages. Deux manches pour que les coureurs sachent vraiment où ils en sont de leur préparation, deux manches pour évaluer les ambitions à venir, briller et pourquoi pas se faire remarquer par les équipes cyclistes professionnelles qui disputent le Pro Tour. Deux jours pour pédaler dans le sillage de Frédéric Guesdon, aujourd'hui à La Française des Jeux et vainqueur entre autres des classiques Paris-Roubaix en 1997 et Paris-Tours l'an dernier, ou de son coéquipier Damien Nazon, qui totalise 33 victoires à son palmarès. Les

étapes précédents l'ont bien montré : la victoire n'est pas forcément l'objectif principal des concurrents mais à l'approche de la ligne d'arrivée, le sentiment de compétition reprend le dessus. Quel spectacle !

■ Renseignements : 02 51 55 47 84

Le circuit des plages vendéennes

27 février : Saint-Maixent-sur-Vie
1^{er} mars : Moutiers-les-Mauxfaits

SAMEDI 3 MARS Théâtre et chant de Vairé
Soirée et concours Cabaret

L'association de théâtre et de chant Le Chœur des Couloises de Vairé, organise pour la deuxième fois une soirée concours cabaret le samedi 3 mars. Ce concours de chant solo et duo permettra à une vingtaine

de chanteurs du département (retenus lors des auditions du 27 janvier) de se produire sur scène ce soir-là. Adolescents et adultes devront séduire le public et le jury composé de professionnels de la musique et du chant. Les lauréats gagneront l'enregistrement de leur CD 2 titres. Une soirée inscrite sous le signe du chant et de la musique mais également sous le signe du théâtre puisque les comédiens de la troupe prendront le droit d'investir la scène entre le passage des musiciens...

■ Renseignements : 02 51 33 75 44
ou nico.sandra@infonie.fr
Tarifs : 6€, 3€ (- 14 ans).



SAMEDI 3 MARS Les Veillées Musicales
L'Orchestre de Luçon

La prochaine date des «Veillées Musicales», programmation de soirées proposées par les associations du canton de Ste Hermine jusqu'au 24 mars, a lieu le samedi 3 mars en compagnie de l'OCPL (Orchestre de Chambre de la Société Philharmonique de Luçon). Le concert se déroulera à St Etienne-du-Brillouet à 20h30. Notez d'ores et déjà sur vos agendas le prochain et dernier concert des Veillées Musicales 2007 qui se déroule le samedi 24 mars à 20h30 à Ste Hermine avec Cantare.

■ Renseignements : 02 51 27 39 32.
Tarifs : 7€, 3€ (- 15 ans).



VENREDI 16 MARS L'Echiquier - Pouzauges
Le beau au service du bien

Avant chaque concert, Lucette Guegan-Quaglia plaçait une bougie sur la scène. En hommage à cette dernière, présidente de l'association Musique Espérance Vendée Pays de

la Loire un concert sera donné le vendredi 16 mars à 20h30 à la salle de l'Echiquier à Pouzauges. À cette occasion, de grands musiciens internationaux, Miguel Angel Estrella, pianiste, Guy Cottin flûtiste, Jean-Maurice Mourat guitariste et Christopher Beckett, pianiste, interpréteront Chopin, Schubert, Bach et Carulli. Tous ont été des soutiens de la première heure de l'association. Miguel Angel Estrella en est d'ailleurs le fondateur, ils sont déterminés à faire perdurer l'œuvre de Lucette Guegan-Quaglia qui organisait des concerts aux bénéfices d'associations ou centres tels que le Centre de lutte contre le cancer...

■ Renseignements : 02 51 61 46 10



JUSQU'AU 30 MARS Exposition de peinture à Luçon
Henri-Paul Pasquiet : «Orphéon aux champs»

Vous avez jusqu'au 30 mars pour aller admirer les toiles de l'artiste Henri-Paul Pasquiet au théâtre Millandy de Luçon. Originaire de Tiffauges, il a exposé ses premières peintures en 1975 à l'époque où il était spécialisé dans les étiquettes à vin ! Le thème qu'il a choisi de vous présenter cette fois s'intitule «Orphéon aux champs» et vous emmène en balade en pleine nature. L'artiste vous promène en effet de

l'univers de la musique à celui de la nature et, tout en jouant sur les formes et les sons, vous offre une dizaine d'œuvres insolites et décalées. À voir entre autres La danse du taureau, Petite Fugue chez les chèvres, Le Vieux Léon... L'exposition est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. L'entrée est libre.

■ Renseignements : 02 51 29 23 20



MARDI 4 MARS Tallud-Sainte-Gemme
4^e randonnée pédestre de la fête des grand-mères

La tradition est en train de se construire : pour la 4^e année consécutive, l'ADN (association de découverte de la nature) de Tallud-Sainte-

Gemme organise, à l'occasion de la fête des grand-mères, une randonnée pédestre. Le départ sera donné le dimanche 4 mars de la salle poly-

valente de Tallud, à partir de 7h30. Un petit cadeau sera offert aux mamies qui souhaitent participer à l'événement. 4 chemins de randonnées sont proposés aux marcheurs, qui parcourront au choix 7, 13, 18 ou 21 km. À l'arrivée, ils se verront proposer une soupe chaude et une grillée de moquette. L'an dernier, la neige et le verglas qui avaient recouvert la Vendée offraient de somptueux paysages mais ont empêché de nombreux participants de faire le déplacement. Cette année, si les conditions météo sont clémentes, environ 200 personnes devraient arpenter les sentiers autour de Tallud.

■ Renseignements : 06 12 13 95 14
Inscriptions : 5€ sur place



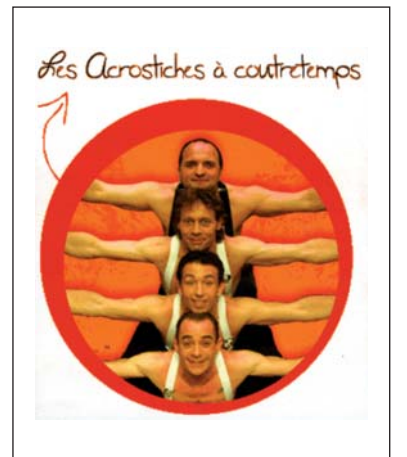
MARDI 6 MARS L'Echiquier - Pouzauges
Les Acrostiches à Contretemps

Cirque décalé et musique exaltée. Un trio clownesque, Jack, Dimitri et Dangelo fait la rencontre d'Octave, mélodiste percussionniste, maladroit, sans-gêne, timide et décidé qui apporte sa touche musicale et permet à l'ensemble d'atteindre l'accord parfait. Portés vigoureux, jonglages sophistiqués et acrobaties périlleuses s'enchaînent avec une déconcertante facilité. Ce spectacle accessible à tous est une

«affaire d'équilibre entre les mots et les corps.»

■ Renseignements : 02 51 61 46 10
Salle de L'Echiquier à Pouzauges - 20h30

Mise en scène :
Christian Coumin
Comédiens :
Jean-Philippe Cochey-Cahuzac,
Philippe Copin, Michel Navarro
Musicien-percussionniste :
Christophe Leseure



LES 3 ET 4 MARS Festival BD à St Laurent-sur-Sèvre
Troisième édition de «Bulles de Sèvre»



Avis à tous les BDphiles du département : la troisième édition de «Bulles de Sèvre», l'un des rares festivals de BD vendéens vous attend les 3 et 4 mars à Saint-Laurent-sur-Sèvre. L'organisateur Jacky Sabiron, amateur et «dévoreur» de bandes dessinées renouvelle l'exploit une troisième fois : faire venir plus de 1 000 personnes à la rencontre de prestigieux illustrateurs et auteurs et ce, en deux jours, salle de l'îlot à Saint-Laurent ! Pour appâter les amateurs de BD, voici la liste des dix-huit auteurs et illustrateurs présents lors de cette nouvelle édition qui vous montre qu'il y aura encore du beau monde à Saint-Laurent ce week-end là : Sophie Balland (*Mélusine, fée serpente ; Pyramides...*), Daniel Bardet (*Le Boche, Les Chemins de Malfosse...*), Bruno Bertin (*Vick et Vicky*),

Cécile Brosseau (*Cédille*), Gilles Chaillet (*illustrateur*) et Chantal Defachelle (*Intox, Lefranc...*), Bernard Chami (*Terra Incognita*), Francis Dermout (*Saint-Jacques de Compostelle*), Eriamel (*Moi Swein, compagnon d'Hasting*), Brice Goeptfert (*Le Fou du Roy*), Jaap de Boer (*Betty Page, Loola Be Bop*), Michel Janvier (*Docteur Monge*), Olivier Mangin (*Intox*), Bernard Ollivier (*Carnets d'une longue marche*), Jean-Marc Stalner (*Le Cercle de Minsk*), Luc Turlan (*Mésaventures à Bouquenville*), Roger Widenlocher (*Achille Talon*), Wyllow (*Au-delà des merveilles*). L'entrée est gratuite. Horaires d'ouverture : samedi 3, 14h/18h puis à 18h : conférence de Gilles Chaillet. Dimanche 4, 10h/18h.

■ Renseignements : 02 51 67 84 30

MERCREDI 28 FÉVRIER La Tranche-sur-Mer
Visite de la station d'épuration

Une visite de la station d'épuration de La Tranche-sur-Mer est prévue le mercredi 28 février de 10h à 12h dans le cadre du programme culturel Reflets d'eau. L'après-midi, de 14h à 17h30, vous pourrez également visiter le barrage et l'usine de traitement de l'eau de St Vincent-sur-Graon. Cette journée sera l'occasion

pour vous de découvrir les différentes étapes du traitement de l'eau, les contrôles quotidiens, le parcours de l'eau jusqu'au robinet etc. Si ça vous intéresse, inscrivez-vous et rendez-vous à la mairie le jour-même !

■ Renseignements et inscriptions :
02 51 30 37 01.



RÉPARATION NAVALE - Il vient d'arriver à la Cabaude sur le port des Sables

L'élevateur des Sables gonfle les voiles de toute la filière navale

L'élevateur à bateaux des Sables d'Olonne, à l'heure où nous imprimions ce numéro, était en cours de montage sur le port de la Cabaude aux Sables d'Olonne. Cet engin moderne, performant et parfaitement adapté aux besoins des professionnels, permet de faire du port des Sables le «Vendéopôle» de la mer, selon l'expression de Philippe de Villiers pour qui «le Conseil Général avait le devoir de doter la Vendée d'un outil qui lui permette de faire la course en tête dans le domaine de la réparation navale». Car avec la construction de cet élévateur, c'est toute une filière de l'économie maritime, de la pêche au commerce en passant par les entreprises d'entretien, qui trouve de quoi dynamiser son activité.



Gérard Faugeron et Joseph Moreau à côté de l'impressionnant engin.

«L'élevateur à bateaux que nous finissons d'installer dote notre département d'un outil à la pointe de la technologie. Les professionnels et les entreprises ont désormais à portée de mains un engin puissant, moderne qui était indispensable à la modernisation du Port des Sables et qui est désormais le bras armé de notre réactivité maritime», expliquait Gérard Faugeron, conseiller général du canton des Sables d'Olonne, lors d'une visite de chantier à quelques semaines de la mise en place de l'élevateur. Cet engin de levage qui peut soulever des bateaux de 50 mètres de long sur douze mètres de large pesant jusqu'à 500 tonnes (dont le Chatelet ou Le Pont d'Yeu) remplace le slipway qui, lui, ne pouvait soulever que 192 tonnes. L'élevateur des Sables d'Olonne est ainsi le 2^e engin le plus puissant de tout l'Ouest après Lorient, dont la capacité monte jusqu'à 600 tonnes (contre 300 tonnes pour celui de La Rochelle). L'arrivée de cet élévateur nécessite une équipe de six personnes. Ces professionnels ont été formés à St Briec où ils «se sont faits la main» sur un engin plus petit mais au fonctionnement quasi identique. L'équipe s'occupera de la conduite, de la sécurité et de l'entre-

tien de l'engin. Le pilote effectuera les manœuvres depuis la cabine ou, de l'extérieur, à côté de l'engin de levage grâce à une télécommande. C'est cet engin de levage, aussi haut que le mât d'un navire du Vendée Globe, qui ira soulever les bateaux. Monté sur seize grosses roues, il s'avancera et se placera au-dessus des navires qu'il hissera et déposera directement sur les emplacements prévus pour les gros bateaux. Les plus petits, quant à eux, seront hissés et déposés sur un

chariot d'une capacité de 200 tonnes. Ce chariot se déplacera ensuite jusqu'au parking à bateaux situé à quelques mètres. «Ce qui est pris l'est en surface», précise Joseph Moreau, président de la CCI. On a, si l'on veut faire simple, transformé l'ancienne cale qui était en pente en un quai droit. Ce chantier est d'autant plus remarquable qu'il n'a pas entraîné de modifications du port et de la criée.»

Un souci porté à l'environnement

Mais les contraintes économiques n'ont pas été les seules prises en compte au cours de ces travaux. Le Conseil Général a été particulièrement attentif à l'aspect environnemental : tous les déchets produits sur le chantier, comme d'ailleurs ceux qui résulteront des travaux d'entretien, seront traités grâce à un système ingénieux. La deuxième phase du chantier se poursuit jusqu'à la fin de l'année. Car désormais, il s'agit d'agrandir la plate-forme de stockage des bateaux du côté du bassin de pêche. L'ancien slipway qui n'a aujourd'hui plus



d'utilité sera démonté et détruit et la place ainsi dégagée sera utilisée pour stocker les bateaux. En tout, ce sont 12 500 m² de stockage qui seront disponibles sur le terre-plein dès la fin de l'année.

Les entreprises locales réunies

«Il faut saluer le Conseil Général qui a pris les taureaux par les cornes et s'est battu pour que ce projet aboutisse, contre vents et marées, tenait à préciser Joseph Moreau, président de la CCI. Il va permettre de soutenir toute la filière économique qui gravite autour du port des Sables. Je pense particulièrement aux marins-pêcheurs, mais également aux entreprises spécialisées dans la réparation navale qui ont d'ailleurs anticipé l'arrivée de cet élévateur en montant un projet de développement commun. Toute cette effervescence montre à quel point l'élevateur est considéré

comme un formidable «booster» d'activité, car nous savons déjà que les clients viendront de loin pour en bénéficier.» D'ailleurs, l'élevateur à bateaux des Sables est tout juste monté que sa renommée n'est déjà plus à faire. Pour preuve : le carnet de réservations durant la période du prochain Vendée Globe, en 2008, est déjà pratiquement complet et il ne faudra pas beaucoup de temps pour que le terre-plein affiche complet. En effet, on sait déjà que les bateaux extérieurs à la Vendée qui se déplaceront pour assister au départ du Vendée Globe éviteront un aller-retour et préféreront, en attendant les arrivées, réserver une place à quai sur le nouveau terre-plein. L'occasion également pour les propriétaires d'effectuer des réparations à des coûts deux à trois fois moins chers que dans le sud de la France, par exemple, où les cales sèches sont saturées. C'est dire si les perspectives d'avenir sont bonnes !

La carte d'identité de l'élevateur à bateaux des Sables

- 2^e élévateur (muni d'un engin de levage) le plus puissant d'Europe
- Capacité maximale : 500 tonnes
- 28 m de long
- 21 m de large
- 20 m de haut, soit l'équivalent d'un immeuble de 5 étages !
- Utilisation optimisée par un chariot qui ira garer les bateaux de - 200 tonnes
- Stockage : une quinzaine de bateaux
- Mars 2007 : démolition du slipway et mise en service de l'élevateur
- Fin 2007 : rallongement du terre-plein

Pêche, commerce, voile : des professionnels satisfaits

Raphaël Dinelli, skipper du Vendée Globe

«Un atout logistique de premier ordre»



Il est évident que durant le Vendée Globe, l'élevateur va rendre des services considérables. D'abord aux skippers, qui pourront effectuer leurs derniers réglages dans des conditions très confortables. Mais également pour les organisateurs de la course, qui disposeront, notamment avec le parking, de

toute la place nécessaire pour procéder aux vérifications prévues par le règlement. Mais l'élevateur va rendre aussi de grands services aux marins, qui, comme moi, résident à l'année en Vendée. A chaque fois que je veux faire réviser mon bateau, cela me coûte très cher : il faut déquiller, dématé, prévoir un convoi exceptionnel, et trouver la place pour ranger le bateau. Pour moi, l'élevateur représente un atout logistique de tout premier ordre.

Jean Garnier, président du comité local des pêches

«Regain d'activité pour la criée»



Cela fait longtemps que les pêcheurs attendaient un tel équipement. Dans notre métier, nous levons les bateaux au moins deux fois par an, bien sûr lorsqu'une réparation s'impose mais surtout parce qu'il nous faut nettoyer régulièrement la coque : une coque propre rend le bateau plus léger, donc c'est autant de carburant, mais aussi de pollution en moins. Mais au-delà des services que va rendre l'élevateur aux pêcheurs vendéens, je pense surtout que cet engin est un atout de poids

pour la promotion de notre port. Je pense qu'il y a de fortes chances pour que l'élevateur attire de nombreux pêcheurs, notamment de Loire-Atlantique. Ce sera autant de dynamisme supplémentaire pour la criée des Sables.

Jean-Yves Le Goff, gérant de Groupement Naval Atlantique

«Attirer de nouveaux clients»



L'élevateur à bateaux est un élément de revitalisation. Je dirais même qu'il va permettre une renaissance de l'activité de réparation navale. Nous allons pouvoir réparer les bateaux vendéens mais également élargir notre zone d'activités. L'élevateur à bateaux va nous permettre d'attirer de nouveaux clients. Et donc d'autres opérateurs de la réparation navale qui vont encore améliorer qualitativement et quantitativement l'offre sur la Cabaude. C'est

déjà le cas avec notre nouvelle société Groupement Naval Atlantique qui s'est formée avec des entreprises de Loire-Atlantique.